

VI

**AFFAIRES SOCIALES / SANTE
CIMETIERE / JEUNESSE**



1. AFFAIRES SOCIALES

1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à Fr. 122'287.-
- c) Logements vacants

	<u>01.06.2011</u>	<u>01.06.2012</u>
1 – 1 ½ pièce	-	1
2 – 2 ½ pièces	-	-
3 – 3 ½ pièces	5	1
4 – 4 ½ pièces	1	2
5 – 5 ½ pièces	-	1
6 et plus	-	-

TOTAL	6	5
--------------	----------	----------

1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de fr. 35.- pour les Romontois et de fr. 40.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2012, on a enregistré un taux d'utilisation de 94.3 %, soit 1'721 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

1.3 Le Service de repas à domicile

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 13) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

REPAS	2008	2009	2010	2011	2012
Janvier	461	401	423	399	342
Février	473	392	362	403	350
Mars	489	379	480	476	348
Avril	441	339	415	470	362
Mai	489	340	430	469	312
Juin	494	355	416	422	269
Juillet	456	410	455	419	282
Août	408	392	470	453	326
Septembre	404	386	463	401	311
Octobre	410	449	488	371	303
Novembre	372	436	456	367	264
Décembre	397	404	449	367	269
Total	5294	4683	5307	5017	3738

Prix du repas : CHF 12.50

1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

- la crèche « Casse-Noisettes » à Romont : prix coûtant CHF 110.- par jour repas compris ;
- l'Association d'Accueil Familial de Jour : prix coûtant CHF 6.50 l'heure pour les enfants de l'école primaire. Pour les enfants en âge pré-scolaire et enfantine : CHF 5.40 de l'heure.

La subvention des communes correspond à la différence entre le prix coûtant de la structure et la participation des parents en fonction de leur revenu.

Le nombre de placements ne cesse de croître dans ces 2 structures. A noter que pour 2012, le taux de remplissage pour la crèche « Casse-Noisettes » était de 95 % réparti sur les 5 groupes suivants :

- nurserie 0-1 an
- nurserie 1-2 ans
- meli-melo 1 ½ -5 ans
- éveil 2-3 ans
- maternelle 3-5 ans

Le groupe accueil extra-scolaire de la crèche peut recevoir 21 enfants, le taux de remplissage est proche de 100 %.

1.5 Service du tuteur officiel

Il incombe aux communes de financer le service des tuteurs.

C'est sur la base d'une convention, liant chaque commune du district à l'autorité tutélaire – la Justice de paix – qu'une Commission administrative, formée de la Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service.

Celui-ci s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 330 % dont 100 % d'administratif :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Mme Emilie COURBEYRIE | tutrice à 90 % et 10 % cheffe de service |
| - M. Michel SAVARY | tuteur - 80 % |
| - Mme Corinne HARRIS | tutrice - 50 % |
| - Mme Rose-Marie JAQUIER | collaboratrice comptable - 50 % |
| - Mme Marie-France SANSONNENS | collaboratrice administrative - 50 % |

D'autres tuteurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

1.6 Chômage

Pour 2012, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2011		31.12.2011	
Demandeurs d'emploi	Romont	198	9.5 %	210	7.3 %
	Glâne	473	5.3 %	499	4.2 %
	Canton	6'715	5.3 %	7'634	5.0 %
dont					
Chômeurs	Romont	118	5.7 %	124	4.3 %
	Glâne	269	3.0 %	290	2.4 %
	Canton	3'687	2.9 %	4'247	2.8 %

Malheureusement, il faut relever que ces taux pour Romont sont supérieurs à la moyenne cantonale et à celle des chefs-lieux.

1.7 Service social de la Ville de Romont

A. Fonctionnement

Le personnel du service social se compose de :

- Mme Yasmine Giller assistante sociale 70%
- Mme Tania Simoes assistante sociale 80%
- Mme Carole Offner secrétaire 80%

M. Pierre Décrind, chef de service, assume la tâche de responsable du service social, notamment au niveau administratif.

Dans le courant de l'année, Mme Tania Simoes a décidé de quitter son poste d'assistante sociale pour le 31 janvier 2013. Le Conseil communal a engagé Mme Yuly Comte à 80% pour la remplacer dès le 1^{er} janvier 2013.

Pour rappel, le service social se base sur la LASoc (loi sur l'aide sociale). Nous travaillons en étroite collaboration avec les autres services sociaux du Canton que nous rencontrons régulièrement et avec lesquels nous nous efforçons de fonctionner de manière coordonnée et

uniforme, ceci sous la responsabilité du SASoc (Service de l'action sociale) à Fribourg. Ce dernier nous transmet des informations trimestrielles qui nous servent de référence dans notre pratique quotidienne. Nous faisons également appel à eux pour des avis d'ordre juridique. La collaboration entre services sociaux a également pour but d'éviter des inégalités de traitement et de garantir une même procédure d'assistance quel que soit le lieu de domicile dans le Canton.

B. Collaboration avec d'autres services

Le service social de Romont est logé dans les mêmes locaux que l'administration communale. Cette proximité peut faciliter la concrétisation des nombreuses formalités liées à la caisse cantonale de compensation par le biais de l'agence locale AVS se trouvant dans le bâtiment communal.

Le service fait partie d'un réseau social important, notamment avec :

- le Service de l'enfance et de la jeunesse
 - le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM)
 - le Réseau santé de la Glâne (RSG)
 - l'Hôpital psychiatrique de Marsens
 - des médecins
 - le Service du tuteur officiel du district de la Glâne
 - les tuteurs ou curateurs officiels
 - la Justice de Paix du cercle de la Glâne
 - les collaborateurs et collaboratrices de REPER
 - l'Office des poursuites
 - la Gendarmerie
 - les Régies immobilières
-
- les Caisses de chômage et leurs syndicats
 - la Préfecture
 - ainsi que différentes fondations et institutions

Le service social est également actif au niveau cantonal par sa participation au Groupement des services sociaux francophones. Cette association organise, 4 fois par année, des séances de travail avec les autres services sociaux du Canton, ce qui permet de profiter des échanges fructueux touchant le domaine particulier de l'assistance. L'objectif est d'améliorer nos pratiques quotidiennes. Nous essayons également de développer de nouveaux outils de travail afin d'étayer nos prestations en lien avec la prévention.

Enfin, le service social bénéficie aussi du soutien de diverses œuvres caritatives, entre autres, la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Pro Juventute, Pro Infirmis, l'AGAF, le Secours suisse d'Hiver, Beobachter, SOS Futures mères, les Cartons du cœur et la Chaîne du Bonheur. Ces fondations contribuent à l'amélioration du quotidien des bénéficiaires par le biais de dons sous diverses formes.

Le travail en réseau est indispensable pour répondre au mieux aux besoins des personnes nécessiteuses.

C. Points forts de l'année

L'année 2012 a été marquée par un grand travail de réflexion de la part du personnel du service social au niveau de l'organisation interne. Ce travail s'est caractérisé par la création et l'adoption de procédures, notamment de procédures d'uniformisation, de classement et organisationnelles, de plus des documents tels que procuration, cession – délégation à l'encaissement et reconnaissance de dette et ordre de paiement ont été mis à jour et officialisés.

Ce travail conséquent a eu pour effets un gain d'efficacité et de temps dans le travail quotidien du service.

Du 22 au 25 mai 2012, le Service de l'action sociale (SASoc) a effectué une révision auprès du Service social de Romont (SSR), conformément à l'art. 21a et à l'art. 21 al. 4 de la Loi sur l'aide sociale du 14 novembre 1991.

Les dispositions légales réglant l'activité de révision sont les suivantes :

Art.21 A b) Révision

1 Le Service procède périodiquement à des travaux de révision des dossiers des bénéficiaires.

2 La révision a pour objet la vérification de la bonne application des normes et des lois régissant l'aide sociale ainsi que la bonne utilisation des ressources allouées dans ce domaine par l'Etat, les communes ou la Confédération.

3 Les vérifications effectuées sont contenues dans un rapport de révision détaillé qui fait état des pièces contrôlées, des erreurs constatées et des conséquences des vérifications. Ce rapport est remis par le Service à la commission sociale et au service social concernés, à l'Inspection des finances ainsi qu'à la Direction DSAS.

La révision a porté sur vingt-et-un dossiers, seize dossiers avaient été annoncés au SSR et cinq non-annoncés. Le rapport établi par M. François Mollard, Chef de service au SASoc, a été transmis aux membres de la commission sociale et a été traité par cette commission lors d'une séance spéciale. Il est à souligner avec satisfaction que le travail effectué par le SSR et les procédures en cours au SSR n'ont révélé aucun dysfonctionnement. Certaines procédures seront modifiées et adaptées en fonction des remarques et constatations faites lors de cette révision.

A l'automne 2012, le Conseil communal a, à la demande du personnel du service social, accepté la mise en place d'une supervision dans ce service.

Il est manifeste que les situations quotidiennes de détresse auxquelles est confronté le personnel du service social nécessitent de pouvoir en parler, le partager dans un contexte professionnel et de confidentialité. Seule la mise en place d'une supervision permet ce debriefing combien important, donnant ainsi la possibilité d'avoir le recul nécessaire dans la gestion des situations complexes et différentes de chaque assisté.

Le Comité de l'Association Romande des Superviseurs définit la supervision comme suit :

« La supervision s'adresse à des personnes, des groupes ou des équipes. En s'appuyant sur des situations concrètes et quotidiennes, elle offre la possibilité de réfléchir sur le fonctionnement professionnel afin de mieux gérer les exigences.

La supervision a pour objectif l'amélioration des compétences professionnelles en lien avec les prestations offertes, le contexte, les relations avec les bénéficiaires et l'équipe de professionnels. La supervision vise le développement professionnel et personnel ainsi que l'acquisition de compétences psychosociales.

Elle amène le supervisé à s'interroger sur ses attitudes, ses paroles, ses perceptions, ses émotions et ses actions. Elle aide à développer la lucidité et la prise de distance afin de mieux gérer les situations complexes.

Afin qu'un travail de conscientisation, de maturation puisse avoir lieu, la supervision se déroule sur une durée déterminée et rythmée par des séances ayant lieu de façon régulière. »

D. Données statistiques

Pour l'année 2012, le montant de l'aide sociale accordée, avant la répartition entre l'Etat et la commune, est de CHF 878'000.- pour un nombre de dossiers actifs de 138, concernant 254 personnes. L'augmentation financière de l'aide est en lien avec le nombre de situations et leur complexité. Un autre paramètre à prendre compte est le fait que certaines demandes de remboursement seront en cours en 2013 pour des prestations payées en 2012 (demande de PC, bourse de formation,...). Nous avons également sollicité davantage les mesures d'insertion qui représentent un investissement, mais au profit de la réinsertion.

Répartition des dossiers d'aide financière par cause principale d'aide sociale :

- 2 situations d'aide à l'enfance
- 0 situation en collaboration avec le patronage
- 2 situations de personnes souffrant de toxicomanie ou d'alcoolisme
- 15 situations de familles monoparentales
- 14 situations en fin de droit de chômage
- 7 situations à cause de maladie ou d'accident
- 12 situations dans l'attente d'une rente AI, AVS, PC
- 13 situations d'avance sur chômage
- 73 situations de personnes bénéficiant d'un revenu insuffisant

Nous tenons à préciser qu'une même personne ou famille peut avoir plusieurs causes pour bénéficier de l'aide financière de notre service. Afin d'être au plus juste sur le nombre de situations, nous n'avons comptabilisé qu'une seule fois chaque ménage.

Toutes les personnes que nous suivons dans le cadre de l'aide personnelle ne figurent pas dans ce récapitulatif, car elles ne sont pas inscrites sur le programme comptable lié au SASoc (Magic). Cependant, ces situations font appel à notre mandat de prévention dont le but est d'éviter que ces mêmes personnes ne se retrouvent en-dessous du seuil de pauvreté, voire de l'exclusion sociale.

E. Conclusion

Il n'est pas inutile de rappeler que ce sont les communes qui veillent à ce que les personnes dans le besoin bénéficient de l'aide sociale et notamment des mesures d'insertion sociale. Pour accomplir leur tâche en matière d'aide sociale, les communes s'appuient sur des commissions sociales et des services sociaux régionaux. Ces services sociaux doivent englober une population d'au moins 3'000 habitant-e-s et être dotés de personnel qualifié (assistant/e social/e ou formation jugée équivalente) représentant un emploi au moins à mi-temps.

Le service social régional accomplit les tâches suivantes :

- il contribue à la prévention sociale et collabore avec les institutions privées et publiques (voir: garantie pour le logement);
- il instruit les dossiers d'aide sociale et demande le préavis de la commune de domicile d'aide sociale;
- il fournit l'aide personnelle et l'aide matérielle aux personnes dans le besoin après avoir préavisé puis soumis les demandes d'aide matérielle à la commission sociale ou au Service de l'action sociale;
- il décide, en cas d'urgence, de l'octroi d'une aide matérielle limitée et soumet sa décision à l'autorité compétente pour ratification;
- il transmet au Service de l'action sociale les avis d'aide sociale relevant des lois fédérales et des conventions internationales;
- il présente, pour remboursement, à la fin de chaque trimestre civil, aux communes et à l'Etat, le décompte des aides matérielles accordées;
- il élabore un rapport annuel d'activités à l'intention des communes et de la Direction de la santé et des affaires sociales;
- il sollicite, le cas échéant, la collaboration du Service de l'enfance et de la jeunesse.

La commission sociale est composée de 5 à 9 membres, choisis dans les différents milieux politiques, économiques et sociaux. Elle a les attributions suivantes :

- l'aide matérielle pour les personnes relevant de sa compétence et en détermine la forme, la durée et le montant;
- elle prend les décisions relevant du contrat d'insertion sociale. Elle peut annuler ou modifier le contrat si la personne dans le besoin ne remplit pas ses obligations ou si la mesure s'avère inadéquate;
- elle détermine le domicile d'aide sociale;

A relever également que durant l'année 2012, il y a eu plusieurs changements organisationnels dans différents départements qui ont eu des répercussions sur notre propre travail. Ces modifications, explicitées ci-dessous, ont eu un impact positif sur notre organisation.

- La prime mensuelle de l'assurance-maladie des personnes au bénéfice de prestations complémentaires est directement payée par la Caisse de compensation à l'assurance depuis le 1^{er} janvier 2012. Ce changement permet d'assurer le paiement des primes et par conséquent ne plus avoir d'ADB pour les bénéficiaires de PC.
- La gestion des ADB en lien avec les factures d'assurance-maladie impayées a été reprise par la Caisse de compensation. Cela permet à la caisse d'avoir une vision d'ensemble afin de mieux intervenir. En parallèle, la commune et le service social de Romont n'ont plus à rencontrer ce groupe de personnes indigentes. Avec ce changement, les couvertures d'assurance-maladie ne sont plus levées, ce qui permet à toute personne d'avoir l'accès aux soins.
- L'inscription au chômage se fait depuis novembre 2012 directement à l'ORP. Cela permet une plus grande rapidité dans la procédure et particulièrement pour rencontrer le conseiller ORP.

Autre grand changement qui a un impact direct sur notre service est la 6^{ème} révision AI. Plusieurs personnes qui étaient au bénéfice d'une rente AI se voient supprimer leur rente au profit d'une réinsertion professionnelle. Si la personne ne peut répondre aux exigences de l'aide au placement de l'Office AI, ou autre secteur de l'Office AI, cette même personne devra solliciter l'aide sociale. Par conséquent, notre service a de plus en plus ce genre de demandes et nos moyens d'action dans la réinsertion professionnelle restent limités. Il ne sera pas surprenant de voir ces « anciens » rentiers AI rester sur du long terme à l'aide sociale.

L'autre phénomène rencontré durant l'année 2012 est la vague de personnes provenant de pays européens, tel que le Portugal et l'Espagne, en recherche d'emploi victimes la crise dans leur pays. Ces personnes obtiennent un contrat de travail indéterminé et souvent leur contrat prend fin rapidement après leur arrivée en Suisse. Au bénéfice de permis B, ces mêmes personnes viennent demander l'aide sociale. Par ailleurs, le fait qu'elles n'ont plus le statut de travailleur et qu'elles sollicitent l'aide sociale peut mettre en péril leur droit de séjour en Suisse à moyen, voire long terme, par l'intervention du Service de la population et des migrants (SPoMi).

Le personnel du service social adresse ses remerciements à la Commission sociale, ainsi qu'au Service de l'action sociale à Fribourg, qui sont tous deux des partenaires importants dans la réussite de l'accompagnement des personnes dans le besoin.

Pierre Décrind
Responsable du Service social

Yasmine Giller
Assistante sociale

Yuly Comte
Assistante sociale

Carole Offner
Secrétaire

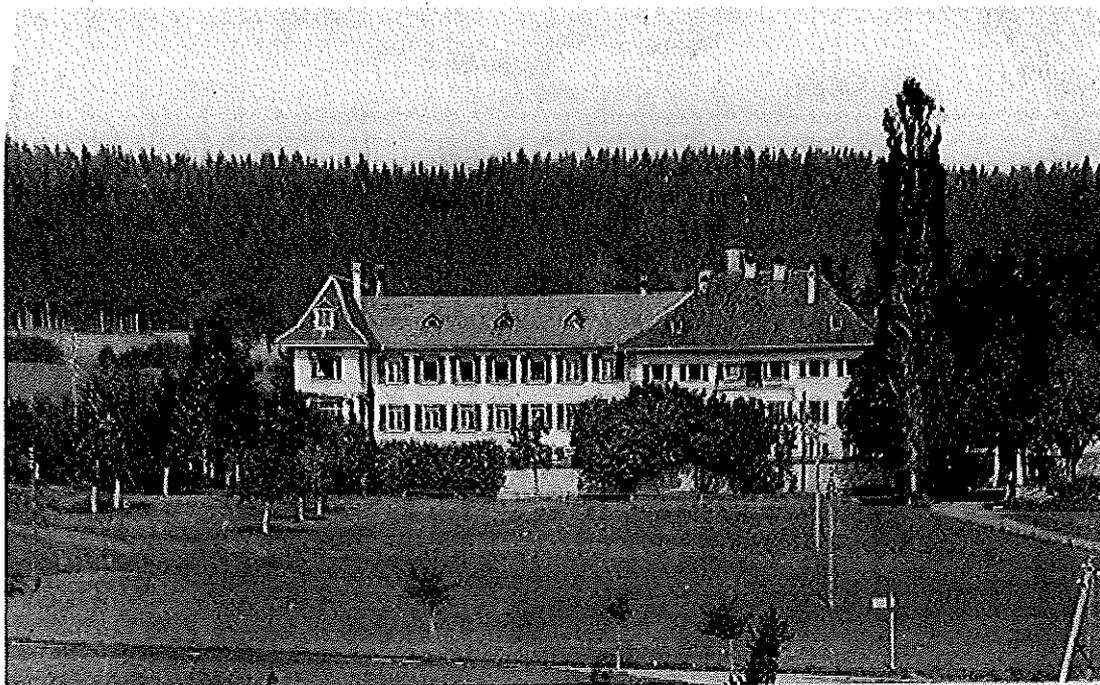
2. SANTE

2.1 a) Santé

L'HFR Billens

Historique de l'HFR Billens

- 1864 : Jean Pache, ancien conseiller d'Etat fribourgeois, lègue son château de Billens à l'Etat de Fribourg pour y fonder l'Hospice de Billens (capacité de 15 lits)
- 1898 : construction de l'aile sud-ouest comprenant de grands dortoirs (capacité de 37 lits)
- 1956 : l'Hospice devient l'Hôpital du district de la Glâne
- 1964 : agrandissement de l'Hôpital avec une nouvelle aile (capacité de 200 lits)
- 1993 : construction d'une nouvelle aile dédiée au Home
- 2000 : création de l'Hôpital Sud Fribourgeois, qui réunit les établissements de Billens, Châtel-St-Denis et Riaz
- 2007 : mise en place de l'hôpital fribourgeois (HFR)
- 2007-2009 : transformation du bâtiment pour l'adapter aux nouvelles missions définies par la planification hospitalière cantonale



2057

Hospice de Billens (Suisse) - Vue d'ensemble

L'HFR Billens constitue l'un des six sites de l'hôpital fribourgeois. Il est doté de 45 lits.

Entièrement dévolu à la réadaptation, il fournit ses prestations dans les domaines de la réadaptation générale, cardiovasculaire (mission cantonale définie par la planification hospitalière) et respiratoire (également une mission cantonale).

- **réadaptation générale :**

La rééducation, ou médecine physique et de réadaptation, coordonne et assure la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou réduire au minimum inévitable les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités. Elle nécessite une réflexion interdisciplinaire. Dans le paysage hospitalier actuel, la médecine physique et de réadaptation doit débiter le plus tôt possible dans la phase aiguë d'une maladie ou d'un accident. L'objectif est en effet de permettre la meilleure réinsertion possible, tant au niveau social que professionnel, selon une démarche dynamique et dans les délais les plus courts.

La rééducation s'adresse à des personnes présentant une ou plusieurs déficiences généralement survenues à la suite d'un accident ou d'une maladie. Les patients font l'objet d'un suivi médical régulier ainsi que d'une coordination des soins infirmiers et des thérapies adaptées.

Chaque structure de médecine physique et de réadaptation est dirigée par un médecin spécialiste. A l'HFR Billens, à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal comme à l'HFR Meyriez-Murten, ces structures utilisent les moyens humains et les équipements matériels nécessaires pour répondre aux critères réglementaires de qualité, de sécurité et d'accessibilité des locaux.

- **réadaptation cardio-vasculaire (mission cantonale) :**

Ouverte en janvier 2010, l'unité de RCV de l'HFR Billens est la seule du canton : avec déjà 14 lits et une vingtaine de collaborateurs, elle peut accueillir 200 à 240 patients cardiaques par an. Des spécialistes externes du Groupe suisse de travail pour la réadaptation cardiovasculaire (GSRC) l'ont récemment auditée. Leur conclusion : le programme de l'unité (hospitalisations et ambulatoires) répond totalement aux critères nationaux en la matière.

- **réadaptation respiratoire (mission cantonale) :**

La pneumologie est une spécialité de développement récent qui recouvre un large champ de la médecine interne, avec laquelle elle interagit constamment. Au-delà des maladies du poumon, elle s'intéresse globalement à toutes les dysfonctions du système respiratoire.

Le pneumologue propose des traitements broncho-dilatateurs aux patients atteints de maladies obstructives des bronches (asthme, bronchites chroniques obstructives...). Il traite les insuffisances respiratoires sévères et les troubles ventilatoires associés au sommeil (oxymétrie et polygraphie), mais aussi les insuffisances respiratoires chroniques.

Le pneumologue effectue des explorations fonctionnelles respiratoires à la recherche de troubles de la fonction. Il effectue aussi des endoscopies bronchiques pour traquer les lésions.

La pneumologie est présente sous toutes ses formes modernes à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal (site de référence). Elle est représentée de manière extensive sur le site de l'HFR Riaz et propose la réadaptation pour insuffisants respiratoires sévères sur le site de l'HFR Billens.

b) Service aide et soins à domicile

La mission du Service aide et soins à domicile est d'offrir des prestations d'aide et de soins auprès de personnes de tout âge confrontées à des difficultés liées à une maladie physique ou psychique, à un accident, à une hospitalisation, à une grossesse, à un accouchement ou au vieillissement ou à une situation de crise.

Les prestations sont dispensées après évaluation des besoins et/ou sur mandat médical.

c) Indemnités forfaitaires *(règlement du 26.03.1997)*

Les communes du district prennent totalement en charge ces indemnités, CHF 25.- par jour, octroyées aux proches qui fournissent, à domicile, une assistance sanitaire à une personne impotente. C'est la Commission de district qui en décide l'octroi après l'évaluation, par une infirmière, du degré d'impotence et du genre d'assistance.

d) Homes médicalisés

La Commune participe financièrement, via le RSG, à la prise en charge des personnes âgées placées en institution de la manière suivante :

- a) par une participation au pot commun cantonal de la prise en charge des soins spéciaux
- b) par une participation aux charges des frais financiers des 3 homes du district
- c) par une participation au déficit éventuel des frais d'accompagnement et de pension des homes de Billens, Vuisternens-dt-Romont et Siviriez.
- d) par une participation pour les résidents hors district.

⇒ Une gestion centralisée des trois homes de la Glâne permet une meilleure dotation en personnel médical et l'instauration de nombreuses synergies. Elle assure aussi de pouvoir répondre à un nombre de places suffisant pour l'hébergement des personnes âgées tant en placements médicalisés qu'en accueil pour courts séjours.

⇒ Possibilités d'accueil des EMS de la Glâne :

Home de Billens de 89 lits :

32 chambres à 2 lits
24 chambres à 1 lit

L'Etablissement Médico-Social offre des chambres fonctionnelles et confortables à 1 ou 2 lits; toutes disposent d'une salle d'eau avec lavabo, douche, WC et de lits électriques qui offrent une assistance indispensable et un grand confort.

Le Foyer Ste-Marguerite de 45 lits :

42 lits médicalisés
3 lits courts-séjours

Il offre des chambres fonctionnelles à 1 ou 2 lits; toutes disposent de lavabos, certaines de WC et de lits électriques qui offrent une assistance indispensable et un grand confort.

Foyer Notre-Dame de 57 lits :

5 chambres à 2 lits
47 chambres à 1 lit

L'Etablissement Médico-Social offre des chambres fonctionnelles et confortables à 1 ou 2 lits; toutes disposent d'un lavabo, d'un lit électrique, d'une armoire et d'une table de nuit.

Transhomes

C'est le 28 novembre 2012, à Billens, qu'a été dévoilé le nom du lauréat du concours d'architecture lancé dans le cadre de Transhomes (rénovation des trois EMS). Tous les projets (une vingtaine) ont été exposés.

Pour l'instant, seule est concernée la première étape, soit le site de Vuisternens-devant-Romont, où il est prévu de créer deux unités de psychogériatrie pour 26 personnes, ainsi qu'une buanderie industrielle pour tout le RSG.

Pour rappel, le 20 mars 2011, le projet Transhomes avait été plébiscité à près de 80% par les Glânois (référendum financier obligatoire). Le vote portait sur un crédit global de 48,5 millions de francs pour les trois EMS (Billens, Siviriez, Vuisternens, ce dernier étant concerné pour près de 20 millions de francs).

2.2 Contrôle des champignons

Il n'y a pas d'obligation légale pour les communes d'organiser le contrôle des champignons. Cependant, après réflexion, le Conseil communal a décidé néanmoins de maintenir ce service à la population sur la base d'une convention passée avec la société de Mycologie. Une taxe de contrôle est perçue dorénavant aussi pour les Romontois.

Mme Isabelle CORDEY, M. Georges STEINER et M. Jean-Marie DEVAUD assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel.

Pour 2011, 315 récoltes ont été contrôlées, représentant 705 kg, dont 74 kg étaient impropres à la consommation, mais non-vénéneux et 7.9 kg étaient vénénéux.

A noter que Mme Sandra Perrotti a démissionné de son poste de contrôleuse pour la fin 2012.

Un nouvel avenant a été signé avec la Société de Mycologie de Romont et environs. La modification concerne le point 1. Indemnité versée à la société de Mycologie, à savoir « La commune de Romont s'engage à verser une indemnité annuelle de CHF 3'000.- à dite Société. Le montant sert également à financer les cours de perfectionnement des contrôleurs. »

3. CIMETIERE

22 personnes sont décédées et ont rejoint le cimetière de Romont. 6 ont été inhumées et 16 incinérées.

Un nouveau secteur de tombes cinéraires et d'enfants a été créé en vue de libérer une partie du cimetière supérieur. Ce secteur sera totalement libéré vers 2020.

Dans sa séance du 12.12.2012 le Conseil général a accepté le principe d'une nouvelle chapelle mortuaire de par son acceptation globale du budget des investissements 2013. Montant prévu au budget 2013 CHF 900'000.-, cet objet sera soumis au vote du Conseil général en automne 2013.

4. JEUNESSE



Centre de rencontre pour la jeunesse de Romont

1) Introduction

Après une année de transition 2011, la nouvelle dynamique d'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) a permis d'asseoir les prestations de l'association REPER et de développer davantage le travail social de rue. Par le biais de la présence accrue des TSHM auprès du public cible, les accompagnements socio-éducatifs et de projets ont largement ponctué notre travail social de rue en permettant, par la même occasion, de renforcer le travail en réseau avec les différents partenaires locaux et régionaux. En se concentrant sur les lieux fréquentés par la population « Jeunes », les TSHM sont encore plus pertinents et percutants quant aux différentes problématiques rencontrées. In fine, ces changements ont conduit d'une part à une réorientation des prestations de REPER et d'autre part à un déménagement des bureaux. En effet, le changement de locaux a pu libérer des espaces en faveur de l'accueil extra-scolaire et répondre aux besoins des TSHM ayant à disposition un bureau pour mener des entretiens et exécuter le travail administratif. Cela a aussi facilité l'accès aux infrastructures « Hôtel de ville », notamment pour les différents projets collectifs et de coaching.

2) Permanence de rue

L'immersion des TSHM dans le chef-lieu glânois se décline principalement par une présence régulière au sein des lieux de rencontres des jeunes, soit un pourcentage de travail de 80%¹ réparti en général sur quatre soirées par semaine et une vingtaine de weekends par année. Les TSHM, hormis une présence régulière dans les rues, ont été également présents lors des manifestations qui ponctuent la vie socioculturelle romontoise et glânoise telles que le carnaval, le comptoir, la braderie et les différents festivals comme Before the road, le Bal des moches et L'appelfestival. (220 jeunes ont été rencontrés lors de ces 6 événements).

L'arrivée d'une deuxième TSHM a pu ouvrir de nouvelles perspectives au niveau de la dynamique au sein de l'équipe ou avec les jeunes et les différents partenaires. En effet, le fait d'être deux TSHM permet de nourrir des réflexions, d'apporter de la créativité, de partager des visions sur la réalité des jeunes, de remettre en question les différentes manières de faire ou d'intervenir, de co-construire des projets et des stratégies à moyen et long terme ou encore de partager des responsabilités. De plus, la complémentarité de genre des TSHM apporte des sensibilités différentes, des approches congruentes et donne la possibilité aux jeunes de choisir le professionnel qui l'accompagnera dans ses démarches. Cette configuration garantit également une présence plus régulière durant l'année, notamment lors d'absences de l'un ou l'autre des TSHM.

141 permanences de rue (3.5 permanences/sem.)	2'572 jeunes rencontrés - 18 jeunes /permanence (moyenne) - 75% = genre : masculin
---	---

Ces rencontres avec les jeunes se définissent et prennent la forme d'aide, d'informations-conseils, de soutiens, d'aiguillages, de petits bouts d'accompagnement entre deux trains ou au coin de la rue, d'échanges furtifs, etc. Elles sont donc de type informel et se mettent en place selon les besoins des jeunes rencontrés. Ces rencontres sont du « sur mesure » pour les jeunes bénéficiaires et les demandeurs de cette prestation.

Les endroits fréquentés par les jeunes sont notamment la gare et sa salle d'attente, l'école enfantine à la rue Aliénor, le Cycle d'Orientation, Le Bicubic (terrain synthétique et de basketball), les arrêts de bus, les surfaces commerciales (Migros, Coop), les bistrot-restaurants (Terminus, XVIème, Buffet de la gare) et le parc à la route d'Arruffens.

3) Projets

2012 a été marqué par l'émergence et le renforcement de plusieurs projets. Dans le catalogue ci-dessous, les TSHM veulent d'une part pérenniser certains projets comme les salles de sport, les techniques de recherche d'emploi, les petits jobs et l'accompagnement de certains groupes comme Before the road, XVI music, Scène 9. Cependant, divers projets ne font office que de levier pour thématiser certaines problématiques rencontrées notamment par l'entremise de nos diverses prestations comme la journée mondiale de la prévention du suicide, la journée mondiale de lutte anti-sida et la campagne de sensibilisation contre le littering.

3.1) Petits jobs

Suite à la table ronde d'octobre 2011 et aux réflexions menées au sein du groupe qualité de vie en Glâne, les TSHM ont mené une campagne anti-littering en 2012. Cette campagne de sensibilisation a remis en exergue une problématique récurrente et difficilement gérable qu'est le

¹ Soit un TSHM à 30% et une TSHM à 50%.

littering (éparpillement de déchets), identifié notamment à des endroits fréquentés par les jeunes. L'action ayant une portée limitée, les TSHM ont pris la décision de concert avec les autorités communales de créer des petits jobs. Dans un premier temps ces petits jobs ont pour mission d'œuvrer chaque matin au nettoyage des débris extérieurs sur des lieux spécifiques comme l'école enfantine, la cafétéria du CO de la Glâne, le terrain synthétique et de basket du Bicubic, différents arrêts de bus et le parc jonchant la route d'Arruffens et la rue Pierre de Savoie.

Dans un deuxième temps, les contrats petits jobs ont comme visée de s'étendre à d'autres domaines d'activités en lien notamment avec les personnes âgées, la petite enfance et les milieux professionnels en créant des synergies avec des associations comme Pro Senectute, l'APGlâne² et les milieux patronaux. Le contrat petit job est un outil qui peut être utilisé dans d'autres projets et qui a également une visée première de réinsertion socioprofessionnelle pour les jeunes en situation d'effilochage et/ou de décrochage. Les TSHM ont dû investir beaucoup de temps dans la mise en place du contrat petits jobs, ce qui a passablement retardé son lancement (Voir annexe 1).

Nous n'avons pas pu débiter le projet petits jobs en 2012, en raison des conditions météorologiques peu propices (neige en fin d'année).

3.2) Littering

Fort de leur constat durant les permanences sociales de rue, les TSHM ont pris la décision de mener une campagne de sensibilisation contre les débris sauvages en 2012, durant une semaine dans le chef-lieu glânois (Voir annexe 2).

3.3) Techniques de recherche d'emploi

Suite à la fermeture du centre de jeunes, REPER avait émis le souhait d'offrir le programme de techniques de recherche d'emploi sur Romont. En effet ce programme fait partie de l'arsenal des TSHM qui n'ont pu, jusqu'alors, le mettre en place faute de temps et de ressources. Ce programme a été adapté à la réalité des jeunes de la rue et se décline sur une journée et demie en abordant les thématiques suivantes : - mise en évidence des compétences et des ressources personnelles, rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, jeux de rôle concernant l'entretien téléphonique et l'entretien d'embauche. Ce programme est proposé une fois par mois depuis octobre 2012.

2 journées de formation (dès octobre 2012)	5 jeunes ont suivi la formation
--	--

3.4) Paysage éducatif

Dans le projet paysage éducatif, REPER a joué durant toute l'année 2012, le rôle de coordinateur en lien avec le groupe « Qualité de vie en Glâne ». Beaucoup d'énergie et de temps ont été consacrés à ce projet qui se veut fédérateur et couvrant le district de la Glâne (document déjà transmis aux autorités communales). Le résultat est des plus concluants par le fait que nous avons été sélectionnés parmi tous les projets en concurrence. Un montant de base de 45'000.- sera alloué chaque année à la Glâne sur une période de 4 ans (cf annexe 3). Reper a passé le témoin de la coordination au Cycle d'orientation à fin décembre 2012. Néanmoins REPER reste présent dans le groupe opérationnel du projet pour 2013, ainsi que dans le groupe de pilotage.

² Association des Parents de la Glâne.

3.5) Salle de sport

Suite au bilan intermédiaire d'août 2012 et la fermeture estivale des salles de sport, les TSHM ont lancé la saison 2012-2013 en début octobre avec l'arrivée de nouveaux responsables. Actuellement, quatre activités jonchent le programme à savoir, le breakdance, la danse hiphop, le football en salle et le streetball. D'autres activités sont en discussion pour 2013. Chaque responsable de salle suit une formation dispensée par les TSHM à raison de quatre modules annuels qui traitent de la dynamique de groupe, de la responsabilité, de l'organisation structurelle des salles et de l'évaluation.

Les activités de danse ont été ponctuées par une participation aux rencontres folkloriques internationales en août 2012, avec la présence du groupe de danse hiphop. Ce même groupe a également participé au championnat Suisse de hiphop à Lausanne en novembre de cette année. Pour ce faire, le groupe de danse s'est entraîné en weekend. Cette ouverture des salles de sport en fin de semaine, fait partie des stratégies déjà communiquées, avec une volonté d'ouvrir les salles en fin de semaine et lors de certaines périodes de vacances.

Les TSHM tiennent à relever le succès de la fréquentation des salles de sport et l'investissement consenti à leurs bonnes gestions. Il est à souligner qu'aucun incident majeur n'a été déploré mais un encadrement par les TSHM reste nécessaire pour la pérennité du projet.

4 formations dispensées à 8 responsables de salle (4H +4F)	26 rencontres de coaching pour les responsables de salle
---	---

Fréquentation des salles de sport à Romont :

Légende : G : Garçons - F : Filles

	- de 18 ans		+ de 18 ans	Nbre de jeunes différents	Nbre de rencontres	Total nbre de jeunes rencontrés
Football	12 G		83 G	95	33	549
Breakdanse	2 G		6 G	8	8	36
Streetball	14 G 5 F		9 G 3 F	31	10	112
	- de 18 ans		+ de 18 ans	Nbre de jeunes différents	Nbre de rencontres	Nbre de jeunes total
	- de 12 ans	12-17 ans				
Danse Hip Hop	7 F 6 G	22 F	8 F 5 G	48	32	380
Total	68		114	182	83	1143

Plus de 1'100 jeunes ont fréquenté les salles de sport en 2012 pour un total de près de 200 jeunes différents. Il est encore à relever une présence plus accrue des filles au sein de cet espace, ramenant la proportion de genre à 1/3 de filles pour 2/3 de garçons. Ces chiffres relèvent la pertinence et l'acuité des TSHM en faveur de l'ouverture des salles de sport et montre que cette nouvelle prestation correspond bien à une demande de la jeunesse romontoise et plus largement glânoise.

En effet nous avons pu offrir cette nouvelle prestation au district, sachant que le Canton de Fribourg, via le Service de l'enfance et de la jeunesse, a versé une somme de 10'000.- pour l'année 2012/2013 en vue de l'élargissement de ce projet au district.

3.6) Suicide

En raison de la demande tardive des autorités communales, les TSHM se sont contentés, pour cette année 2012, de faire le lien avec le CO de la Glâne pour leur transmettre le matériel à disposition sur la thématique du suicide et de le faire passer auprès des élèves d'une manière informelle.

Sensible à cette thématique, qui malheureusement est présente en Glâne et qui est ressortie au niveau des accompagnements socio-éducatifs, les TSHM envisagent une action plus étoffée pour l'édition 2013 en partenariat avec certains acteurs du groupe Qualité de vie en Glâne.

3.7) Action Sida - 1er décembre

Sensible à cette thématique, les TSHM ont scellé un partenariat avec l'Association Empreinte, spécialiste dans le domaine des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) sur le canton de Fribourg. Les TSHM, ont décidé, de concert avec Empreinte, de mener une action conjointe à double entrée sur deux jours, à savoir le vendredi soir 30 novembre auprès des jeunes et le samedi 1er décembre auprès du tout public. La soirée consacrée à cette thématique n'a pas eu l'écho souhaité, en raison des conditions météorologiques très froides. Peu de rencontres et peu de jeunes croisés durant ce temps thématisé.

3.8) Before the Road

Les TSHM ont coaché le groupe des Jeunes Organisateur Glânois (JOG) tout au long de l'année 2012, afin que puisse se concrétiser leur projet de festival Open air. Finalement, grâce au positionnement des autorités politiques, le festival a pris une autre tournure et s'est déroulé dans un cadre sécurisant à l'Hôtel de Ville. Cette première édition du festival a permis à cette jeune équipe motivée d'œuvrer pour la culture en Glâne.

60 jeunes rencontrés sur 8 rencontres	Participation des 2 TSHM au festival du 1 ^{er} septembre
(12 personnes différentes)	

3.9) XVI Music

Le groupe des XVI Music n'a été que peu demandeur des prestations REPER durant cette année. Néanmoins, nous avons rencontré à quelques reprises les différents membres de l'association notamment pour le rapport d'activité et la visite du Rotary Club. L'association s'est restructurée dans son ensemble avec d'une part un pôle managérial (gestion de l'association) et d'autre part un pôle musical (gestion du local d'enregistrement). Nonobstant le peu de demande, les TSHM restent disponibles et vigilants à la pérennité de ce projet.

22 jeunes rencontrés sur 4 rencontres (7 personnes différentes)	Rencontre des 2 TSHM avec le Rotary Club
---	--

3.10) Scène 9

Les TSHM ont rencontré à quelques reprises l'association Scène 9 notamment autour de la rupture du lien de confiance entre Scène 9 et le bar le XVème. De plus les TSHM les ont aidés lors de leur déménagement à la crêperie sucré/salé de Rue. Ils restent également à disposition de cette jeune association.

19 jeunes rencontrés sur 3 rencontres (8 personnes différentes)

3.11) Facebook

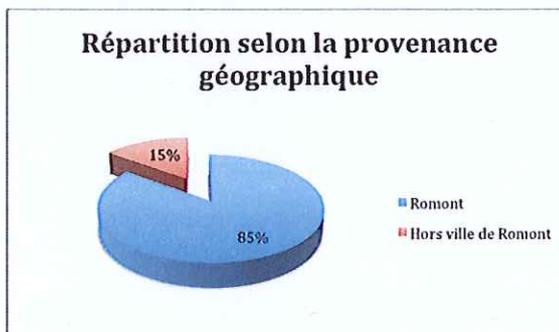
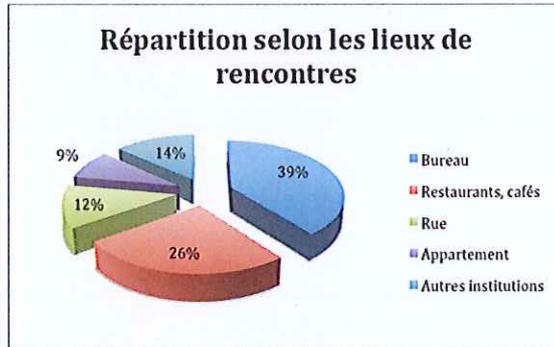
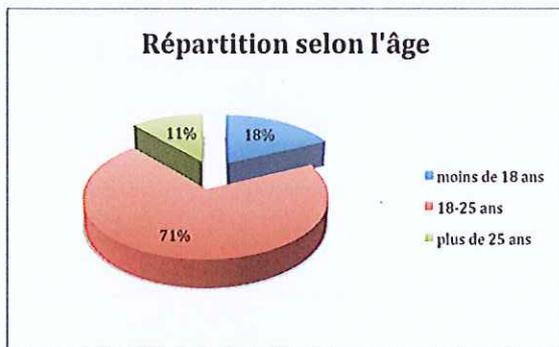
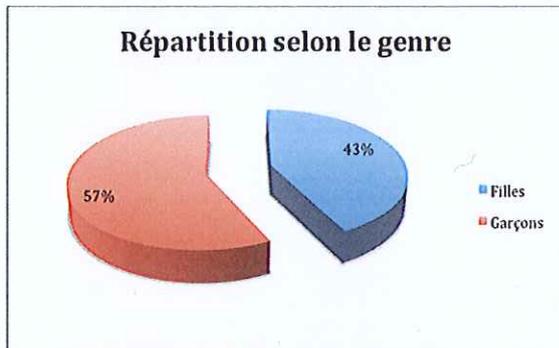
Depuis l'automne 2012, REPER Romont a un profil Facebook. Cet outil permet aux TSHM de passer essentiellement des informations sur les prestations REPER, mais aussi de communiquer avec les jeunes. Du fait qu'une majorité de jeunes ont un profil, cet outil nous permet d'être différemment accessibles par les jeunes.

Nous avons décidé d'accepter toute personne voulant « être ami » avec REPER, permettant de ce fait une accessibilité à l'information à une majorité de personnes. A contrario nous ne sollicitons pas les jeunes à être ami avec REPER, ceci dans un souci de libre adhésion de ces derniers.

89 jeunes « sont amis » avec Reper sur le réseau social Facebook

4) Statistiques sur les accompagnements socio-éducatifs

Durant l'année 2012, les TSHM de REPER ont offert 257 périodes d'accompagnement socio-éducatif pour un total de 61 jeunes différents, représentant une moyenne de plus de quatre rencontres par jeune. Les accompagnements socio-éducatifs sont en général des rencontres programmées avec l'usager et d'une durée pouvant aller d'une heure à un maximum de deux heures.



En résumé, nous pouvons relever une adéquation de la proportion de genre allant vers une parité. C'est un fait intéressant car les années précédentes, il y avait une majorité d'hommes. Il y a une parité presque parfaite par rapport à la nationalité qui a également évolué au gré des années, avec davantage de demandes de la population au bénéfice d'un passeport suisse. En terme d'âge, presque ¼ des jeunes ont entre 18-25 ans, ce qui représente une population de jeunes adultes majeurs qui sollicite grandement la prestation Travail social de rue sur Romont. Les rencontres s'effectuent majoritairement au bureau de REPER et dans les différents bistrots de la place. Les problématiques les plus rencontrées sont soit de type relationnel, soit au niveau de la formation-emploi. Ce dernier point n'est pas surprenant, sachant que l'insertion professionnelle est de plus en plus tendue dans ce contexte socio-politico-économique difficile, d'où découlent des tensions relationnelles notables avec un clivage entre le monde des jeunes et le monde professionnel entre autre. Près de 2/3 des jeunes rencontrés sont soit en formation, soit sans formation initiale de base. In fine, comme le démontre le graphique ci-dessus, les TSHM engagés par la Commune de Romont, restent vigilants, à être omniprésents auprès des jeunes habitant essentiellement le chef-lieu glânois.

5) Groupes de travail

Les travailleurs sociaux de REPER ont collaboré avec différents groupes de travail sur la place romontoise et glânoise :

Groupes de Travail (GT)	Nombres de rencontres
GT qualité de vie en Glâne (Préfet, Syndic, Autorités Communales, Juge de paix, CO, SEJ, Police Cantonale, REPER, etc.)	5
GT police cantonale de proximité, région sud / REPER	4
GT médico-social en Glâne	3
GT Autorité communale / REPER	4
GT location Hôtel de Ville	1

6) Collaboration avec le réseau local, régional et cantonal

Les collaborations sont diverses et dépendent essentiellement des accompagnements socio-éducatifs, des projets ou de l'approche communautaire. Nous avons notamment poursuivi et scellé des collaborations ou des partenariats avec :

- Le conseil communal de Romont
- Le service social de Romont
- Le service social de Vuisternens devant Romont
- Le service des tutelles et des curatelles de la Glâne
- Le service de consultation psychiatrique
- L'Hôpital de Marsens
- Le CO de la Glâne
- L'école enfantine
- La prison de la Clairière, Genève
- L'assurance invalidité
- ORS, encadrement des requérants d'asile
- Pro infirmis
- Différents bistrots, restaurants de la place romontoise
- Fribap, Guin
- Le service de l'édilité
- Association Empreinte
- Différents commerçants et artisans de la place romontoise
- La préfecture
- Le service social région sud de la Glâne
- Le juge des mineurs
- Le service de l'enfance et de la jeunesse, région sud
- Différents médecins psychiatres et psychologues
- La police de proximité de Romont et environs
- Les différents semestres de motivation et préformations du canton
- Association La Fontanelle, Mex
- Caritas, service de désendettement
- La Croix-Rouge pour des cours de français
- Les médias : « La Gruyère », « Liberté »
- Fondation Jakob
- L'ORP de la Glâne
- Le responsable des locaux communaux Romont
- Déléguée du service de l'enfance et de la jeunesse

Il est à rappeler que nous pouvons également disposer des ressources du Dr Abril à Romont qui est notre médecin-conseil de Me Kaufmann à Fribourg qui est notre avocat-conseil. Ils ont été sollicités nombre de fois pour des situations de jeunes qui devaient faire appel à leurs services.

7) Lieux de provenance des jeunes pour les accompagnements socio-éducatifs et de projets

Communes de la Glâne :

- | | | |
|--------------------|---------------|-----------------------------|
| - Billens/Hennens | - Villaraboud | - Vuisternens-devant-Romont |
| - Villarimboud | - Sommentier | - Grangettes |
| - Esmont | - Rueyres | - Orsonnens |
| - Montet | - Chapelle | - Ursy |
| - Siviriez | - Châtelard | - Chavannes-sous-Orsonnens |
| - Vuarmarens | - Vauderens | - Prez-vers-Siviriez |
| - Villaz-St-Pierre | - Châtonnaye | - Bionnens |

Il est très compliqué de répertorier la provenance des jeunes qui sollicitent le travailleur social lors de rencontres fortuites dans la rue. Il ressort que les principales communes sont notamment les communes limitrophes.

8) Perspectives futures

- asseoir notre prestation de travail social de rue dans le chef-lieu glânois en maintenant le travail sur les prestations effectuées jusqu'à présent (accompagnements socio-éducatifs, approche communautaire et travail en réseau).
- consolider et pérenniser les différents projets susmentionnés.
- augmenter le pourcentage du travail social de rue de 20% (80% à 100%) en s'ouvrant sur la Glâne de manière formelle et en sollicitant les diverses communes composant le district. Effectivement, les travailleurs sociaux de REPER Romont soutiennent actuellement des jeunes et/ou des projets en faveur d'un public glânois, soit 15% de jeunes cités dans le graphique ci-dessus.
- Une remplaçante a été trouvée pour le congé maternité de Mme Richoz en la personne de Mme Céline Auroi. Cette dernière est actuellement TSHM auprès de la Commune de Villars-sur-Glâne et a un mandat de six mois à 20% sur la commune de Romont pour REPER, soit du début janvier 2013 à fin juin 2013.

Elle sera présente notamment pour les accompagnements de projets et les accompagnements socio-éducatifs. M. Fridez va également augmenter son temps de travail d'environ 20% durant les six premiers mois de l'année (début janvier à fin juin 2013). Une analyse et une réorientation seront effectuées lors du bilan intermédiaire de juillet 2013.

9) Conclusion

Cette année a été riche en rencontres, projets et prestations dispensés par les TSHM de l'association REPER. Les projets ont occupé une bonne partie du temps de travail des TSHM de même que les accompagnements socio-éducatif et la permanence de rue.

En effet les TSHM ont été sur tous les fronts des prestations et ne pourront à l'avenir continuer dans ce sens, sachant la charge de travail que cela représente. Un corset de prestations devra être dégagé. Les statistiques sont très éloquentes quant au travail effectué et montre l'impact qu'une telle approche hors murs suggère. Nous pouvons conclure que l'association REPER circonscrit ses prestations en lien avec le mandat pour lequel elle est engagée.

C'est toujours avec un grand plaisir que l'équipe des travailleurs sociaux intervient dans le cheflieu glânois et espère répondre au mieux au mandat que la commune lui a confié. Nous profitons de remercier les autorités romontoises pour la collaboration et la confiance témoignées tout au long de cette année 2012.

Annexe 1

Antenne Romont - Décompte financier 2012

(comptes non révisés au 31.01.2013)

	CHARGES	Comptes 2012	Budget 2012
1	Personnel		
1.1	Salaires bruts (0.8 EPT)	91'947.38	72'000.00
1.2	Charges sociales	13'964.87	16'000.00
1.3	Allocations employeur	1'215.00	1'000.00
1.4	Formation - perfectionnement	110.00	1'000.00
	TOTAL 1	107'237.25	90'000.00
2	Frais administratifs		
2.1	Mat. Informat., bureau+tél+poste	3'607.80	2'000.00
2.2	Matériel didactique	0.00	250.00
2.3	Imprimés-Abts-Livres	0.00	500.00
2.4	Divers-aménagement	0.00	250.00
	TOTAL 2	3'607.80	3'000.00
3	Frais encadrement		
3.1	Déplacements+repas	4'519.20	2'500.00
3.2	Permanences de rue	2'253.00	2'700.00
	TOTAL 3	6'772.20	5'200.00
4	Animations socio-pédagogiques		
4.1	Animations	1'691.75	1'000.00
	TOTAL 4	1'691.75	1'000.00
5	Projet salle de gym accompagnée		
5.1	Location salle	1'072.50	1'500.00
	Défraiement intervenants extérieurs	2'604.80	2'000.00
	TOTAL 5	3'677.30	3'500.00
	TOTAL DES CHARGES 1-5	122'986.30	102'700.00
	PRODUITS	Comptes 2012	Budget 2012
1	Report résultat 2011	12'362.45	12'362.45
2	Subvention Ville de Romont et Communes Glâne	100'000.00	100'000.00
3	Subvention cantonale de gym accompagnée	2'177.30	10'000.00
	TOTAL DES PRODUITS	114'539.75	122'362.45
	RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012	-8'446.55	

Le déficit est pris en charge par l'Association REPER (obédience cantonale).

Fribourg, le 31 janvier 2013

Concept Petit Job



« Agent de Propreté »

Pour l'Association REPER: Emmanuel FRIDEZ
Janvier 2013

Introduction:

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la table ronde qui a eu lieu en octobre 2011 à la rue Aliénor à Romont, concernant le comportement des jeunes sur différents espaces publics. Nous avons tenté plusieurs approches concernant la problématique du littering en ville de Romont, mais ce sont des approches qui prennent du temps dans une optique de prévention/sensibilisation.

En effet cette problématique touche un aspect du comportement et les études le montrent, le changement de comportement nécessite un investissement de temps. C'est pourquoi, les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) de REPER ont opté pour une approche différenciée auprès des jeunes. Nous engageons des jeunes pour nettoyer les endroits fréquentés par la jeunesse de Romont durant la semaine moyennant un défraiement.

But:

Le petit job « agent de propreté » a pour but de rendre les espaces publics propres et accueillants pour tout citoyen en diminuant l'effet littering.

Objectif:

L'objectif est double dans ce projet, d'une part, il répond à un besoin des autorités et de la population bordière à ces espaces publics et d'autre part il permet aux jeunes de faire une expérience de travail constructive.

Les objectifs se formulent comme suit :

- En nettoyant chaque jour de la semaine du lundi au vendredi des espaces publics circonscrits, école enfantine, place de jeux d'Aliénor, CO, terrain synthétique et terrain de basket au Bicubic, arrêts de bus de la Perrausa et de la Migros et le parc à la route d'Arrufens, les agents de propreté, augmentent la qualité de vie dans le chef-lieu glânois et permettent de maintenir propres des endroits usités par la jeunesse de Romont.
- Les jeunes engagés comme agents de propreté au sein du petit job, font une expérience de travail positive, dans de bonnes conditions de travail et par un bon encadrement des TSHM de REPER ; ils peuvent ainsi reprendre pied dans le monde du travail (rythme, exigences, compétences et salaires).

Moyens:

Contrat (sélection des candidats, présentation du contact, négociation, signature du contrat, etc...)

- Les critères de sélection des candidats sont : jeune en rupture en situation de décrochage ou sans activité
- Descriptif de fonction
- Mise à disposition d'un local avec nécessaire pour boire une boisson chaude
- Mise à disposition de tout le matériel Adoc pour exercer le travail d'agent de propreté en lien avec l'édilité de Romont (charrette, habits, pince, balais pelle)
- Les TSHM de REPER coachent les jeunes durant les premiers jours de travail et restent en filet pour les suivants.
- Les TSHM sont garants du cadre et du respect du contrat et des exigences qu'un tel travail exige.
- Une évaluation est faite chaque mois avec les agents de propreté.
- Chaque mois de nouveaux jeunes peuvent s'inscrire pour faire une semaine de travail. Au plus, quatre jeunes sont engagés pour le mois à savoir pour un minimum d'une semaine.

Résultats attendus:

- Les endroits sont propres tôt le matin pour la journée, notamment avant le début des cours pour le CO et l'école enfantine.
- Les agents de propreté vont sensibiliser leurs pairs sur leurs comportements non respectueux quant au littering.
- Une expérience de travail positive peut être effectuée par les agents de propreté et être reconnue par un certificat de travail



Contrat de travail : Engagement non-permanent

entre l'association REPER
Rue Hans Fries 11, 1700 Fribourg

ET

Nom, prénom	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
No postal et localité	<input type="text"/>		
No tél.	<input type="text"/>	Mobile	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>		
Numéro AVS	<input type="text"/>		
Nationalité/Permis	<input type="text"/>	Lieu d'origine	<input type="text"/>
Etat civil	<input type="text"/>	Depuis le	<input type="text"/>

Versement du salaire

Compte postal no	<input type="text"/>		
Banque nom + adresse	<input type="text"/>	No compte	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	Clearing	<input type="text"/>

1. **Date d'entrée en service :**
2. **Durée des rapports de service :**
3. **Temps d'essai :**
(1 mois entre 4 et 12 mois)
4. **Résiliation :** Chaque partie peut dénoncer le contrat de travail, oralement, à tout moment moyennant un délai de congé de 7 jours ou sans délai si reprise d'une activité professionnelle ordinaire.

5. **Fonction** : Employé non-permanent

6. **Secteur d'activité** :

7. **Rémunération**

Lors de l'engagement, le salaire initial est fixé selon les normes suivantes :

Salaire selon échelle de traitement de l'Etat.

Classe et palier : jeunes/étudiants – 0

Taux d'activité : sur inscription et selon activités proposées

Dès le :

Salaire horaire brut : Fr 17.—

Les charges sociales légales seront déduites de ce montant :

- 5,15 % : AVS/AI/APG
- 1,10 % : Assurance Chômage

Les charges sociales relatives à l'assurance accident professionnel sont à la charge complète de l'employeur.

Vous avez l'obligation d'être assuré(e) à titre personnel contre la maladie. L'employeur vous assure contre les accidents professionnels mais pas contre les accidents non professionnels.

8. **Tâches et horaires**

Vos tâches et horaires du quotidien seront déterminés selon les activités qui vous seront proposées.

9.

Dispositions particulières : l'employé s'engage à venir régulièrement aux rendez-vous fixés par le collaborateur REPER responsable de l'activité.

Le présent contrat ainsi que les documents annexés ont été lus et approuvés.

Fait en deux exemplaires à Fribourg, le

REPER

Jean-Charles Beaud

Responsable de secteur

L'employé-e :

Collaborateur REPER :

Représentant-e légal-e :

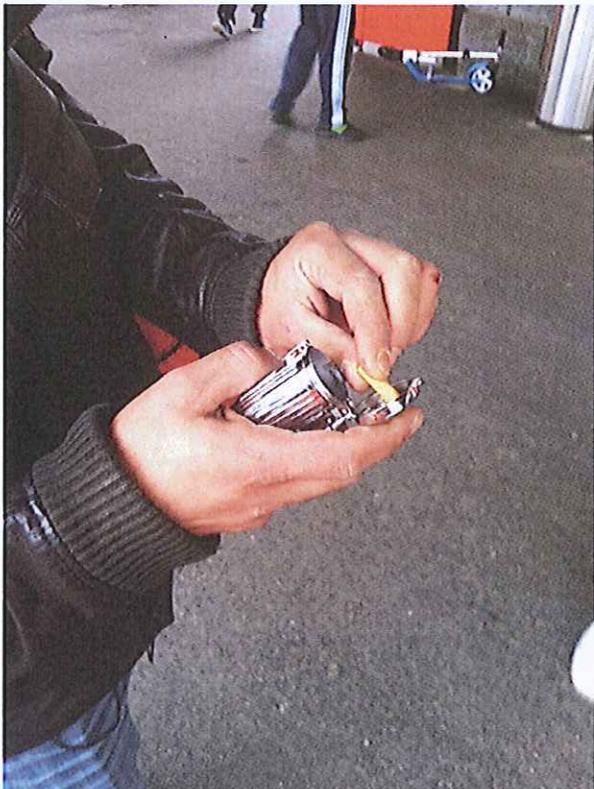
(si employé-e > 18 ans révolus)

Documents annexés :- photocopie de la carte AVS

- carte d'identité no.....
- Si besoin, permis de séjour type.....valable jusqu'au.....
- autorisation frontalière de travail.....

Annexe 3 :

Projet littering en ville de Romont



Un citoyen en plein exercice



Emmanuel FRIDEZ Jean-Charles BEAUD Christel RICHOSZ

Rapport d'évaluation du projet littering effectué du du 21 au 25 mai 2012

Rapport effectué par les travailleurs sociaux de rue de REPER
Christel Richoz et Emmanuel Fridez

Introduction

Le littering est un terme anglais qui signifie « l'abandon délibéré et sauvage de déchets sur l'espace public ». De nombreuses villes sont impuissantes face à ce phénomène qui envahit la voie publique et teinte la cité de manière négative renforçant parfois le sentiment d'insécurité.

Souvent seules des mesures répressives sont efficaces, notamment par l'entremise d'amendes ou de dénonciations pénales par exemple. L'idée de ce projet-ci est d'être en amont de cette répression et de sensibiliser le citoyen lambda à cette problématique en stimulant son sens civique et le respect de la vie en collectivité.

1. Constat

L'association REPER, après plusieurs années à arpenter les rues de Romont, a fait un constat non reluisant concernant les détritiques et les déchets sauvagement abandonnés au hasard des ruelles, places de jeux et lieux de rencontres qui composent la ville.

En effet à la fin de l'hiver, lorsque les beaux jours reviennent, la population ressort dans les rues oubliant parfois les règles de conduites élémentaires de propreté. C'est pourquoi, les travailleurs sociaux de rue ont initié une opération littering dans le chef-lieu glânois, afin de sensibiliser la population à ce phénomène en grande recrudescence ces dernières années. L'idée du projet n'est pas d'être moralisant et jugeant par rapport à ce phénomène, mais d'ouvrir le débat et la réflexion tout en apportant son lot de questionnements et de sensibilisation.

2. Les objectifs

1. Les travailleurs sociaux de rue arpentent les rues de Romont durant une semaine en fin de journée en revêtant les habits de l'édilité, et provoquent la rencontre avec la population pour les mener à une réflexion concernant le littering et leur manière de jeter les déchets, par l'entremise de quelques moyens pédagogiques.
2. Les travailleurs sociaux mettent un accent particulier auprès des personnes et des groupes de personnes fréquentant activement certains lieux de rencontres de la ville.
3. Les travailleurs sociaux se rendent visibles en soirée, afin de rencontrer le plus de personnes possibles et de montrer que tout citoyen peut revêtir à certains moments le rôle de cantonnier.

3. Les moyens

Pour aller à la rencontre de la population, les travailleurs sociaux de rue utilisent quelques subterfuges dont notamment :

- des poubelles porte-clés qui sont de petits cendriers portatifs
- des sacs à poubelles taxés

- des pancartes didactiques avec la durée de décomposition de divers objets usuels, le type de consommateurs que l'on est et des supports vierges pour identifier les différentes problématiques soulevées par les citoyens concernant leur ville. Un petit quizz portant sur le littering a également été réalisé afin de susciter l'intérêt et la curiosité des personnes rencontrées.
- deux chariots poubelles et pinces ainsi que les habits de cantonnier afin de montrer l'exemple en ramassant les principaux déchets rencontrés sur les différents espaces publics visités.

4. Les résultats

Les citoyens ont très largement apprécié le projet et se sont facilement pris au jeu des questions et de la réflexion. Ils ont mis en évidence l'importance de l'approche non moralisante que nous avons utilisée à cet égard. De plus, le fait de distribuer un porte-clés portatif de qualité et qui plus est « design » a permis une plus-value au projet et lui a conféré un surplus de crédibilité.

Les gens approchés nous ont partagé de précieuses informations quant à l'identification du problème de littering. En effet, plusieurs citoyens jeunes comme moins jeunes ont mis en exergue le manque flagrant de poubelles notamment le long des remparts, à la tour à Boyer et à tous les arrêts de bus à l'intérieur de la ville. Les personnes qui se promènent aux remparts ou prennent le bus n'ont pas d'endroit pour jeter leurs bouteilles, mouchoirs ou autres objets lorsqu'ils se trouvent dans ces places. Ces remarques nous paraissent pertinentes et dignes d'être traitées par les autorités compétentes.

Concernant les places fréquentées par une partie de la jeunesse de Romont, il serait bien pour ces derniers que les autorités politiques leur reconnaissent une place de rencontre, pour faire suite à la table ronde. En effet en octobre dernier, les jeunes sont restés sur l'idée qu'ils n'étaient bienvenus nulle part.

D'après les retours que nous avons, ils se retrouvent principalement devant la cafétéria du cycle d'orientation et encore épisodiquement à l'école enfantine. Pour le directeur du CO, cela ne pose pas de problème pour autant que la place soit propre à leur départ, c'est-à-dire que les déchets soient correctement mis dans les poubelles prévues à cet effet.

Dans le cadre de ce projet, trois travailleurs sociaux de rue se sont impliqués en habits de cantonnier. C'est en tout 3 jours de sensibilisation qui ont été effectués dans le chef-lieu pour une somme d'heures avoisinant les 40 heures de présence dans les rues.

Nous avons atteint plus de 200 personnes, de tout âge, de toute nationalité mélangeant les genres.

Un article est paru dans « La Liberté » du 19 mai 2012 annonçant l'action littering, afin de visibiliser ce projet. En effet, cette problématique est réelle notamment à Fribourg qui a pris dix-sept résolutions pour combattre ce phénomène. Il serait intéressant par la suite de croiser nos regards avec Fribourg pour partager nos résultats respectifs et prendre éventuellement d'autres orientations déjà mises à l'épreuve.

5. Les perspectives futures

Ce projet se veut être une première pierre à des mesures préventives contre le littering en ville de Romont reconductible toutes les années, notamment à l'arrivée des beaux jours. Nous avons déjà parlé de ce projet au sein du groupe Qualité de vie en Glâne et il y a un intérêt de la part de plusieurs partenaires d'officialiser une opération de sensibilisation contre le littering qui peut prendre et se décomposer autrement à l'avenir.

Pour 2013, le groupe Qualité de vie en Glâne va coordonner un groupe en lien avec le CO, l'édilité, REPER, la police cantonale, afin de mener une opération de plus grande envergure, tout en impliquant les jeunes dans le projet.

L'idée est de pouvoir avoir systématiquement une piqûre de rappel chaque printemps au sujet du littering en rappelant aux citoyens leurs devoirs respectifs dans une logique d'« aller vers » non moralisante et de conscientisation.

Conclusion

Le projet a permis une première sensibilisation pour une partie de la population. Certaines personnes à la fin des trois journées cherchaient désespérément les « nouveaux cantonniers de Romont » pour obtenir un porte-clés. Donc une petite action peut très rapidement faire beaucoup de bruit. Il n'est pas nécessaire de prendre des moyens disproportionnés pour commencer le dialogue sur cette problématique.

Les dés sont jetés, il faut maintenant déjà penser au printemps 2013. In fine, nous sommes conscients qu'une action comme celle-ci a aussi ses limites. Mais comme nous l'avons dit, c'est une première pierre à l'édifice.

Nous avons eu énormément de plaisir à effectuer ce projet et nous nous réjouissons d'allier d'autres partenaires à la réalisation d'un projet sur cette problématique de plus grande envergure en ville de Romont.

Document de projet « Paysages éducatifs »



But du document de projet: la commune ou le district élabore pendant les ateliers de faisabilité et avec le conseil des personnes chargées de l'accompagnement de projet, un document de projet qui servira de base pour la rédaction du mandat de projet. Le document de projet sera remis ensuite au bureau de coordination « Paysages éducatifs » de l'Etat de Fribourg, sis au Service de l'enfance et de la jeunesse pour sélection. Une fois les 3 projets de « paysage éducatif » choisis par le jury (séance du 11 décembre 2012), l'Etat de Fribourg octroie en janvier 2013 un mandat de projet pour 4 ans accompagné d'une convention de financement à faire signer par les autorités locales responsables du projet. Les communes/districts ont jusqu'à la fin du mois de janvier pour le faire valider par les instances politiques respectives.

Données du projet *

Nom du projet : **Transition socio-professionnelle à la sortie du CO**

District :

Glâne dans le canton de Fribourg

Nom et fonction de la personne de contact:

Mme Rachel Descloux (travailleuse sociale scolaire CO de Romont)

Pour le groupe Qualité de vie en Glâne :

M. le Préfet Willy Schorderet

Numéro de téléphone et courriel de la personne de contact:

026 / 651 99 65 / tss2@co-glâne.ch

026 / 305 95 00 / willy.schorderet@fr.ch

Situation de départ et problématique *

De récurrents problèmes d'incivilité en partie liés à la jeunesse romontoise et glânoise ont lieu sur le territoire de Romont. Une partie de ces jeunes sont identifiés notamment par les professionnels agissant en milieu scolaires et extrascolaires. Suite à un regard croisé sur la situation, les professionnels de multiples horizons et domaines d'intervention se sont réunis autour de cette problématique. Les difficultés rencontrées par ces jeunes âgés principalement entre 14 à 18 ans sont notamment de nature socioprofessionnelle : Niveau scolaire limité, fin de scolarité prématurée (cessation de la scolarité en 1^{re}, voire 2^e du Cycle d'Orientation (CO)), manque de places d'apprentissage et manque d'insertion socioprofessionnelle, échecs scolaires, manque d'insertion dans le tissu associatif local, zonage, « flânage », besoins de faire des expériences positives et d'être vus et reconnus, problématiques familiales, etc. Certains de ces jeunes issus notamment de l'immigration et arrivés en Suisse à l'adolescence (14-18 ans) n'ont pas le bagage nécessaire pour s'intégrer socioprofessionnellement.

De plus, actuellement, en lien avec les contextes socio-politico-économiques une vague d'immigration en provenance du Portugal est largement constatée, notamment par l'arrivée de jeunes adolescents qui accompagnent leurs parents. Beaucoup de personnes migrantes viennent habiter dans la région glânoise en lien avec la communauté portugaise déjà existante et interconnectée. Ces jeunes doivent gérer plusieurs défis : Apprentissage d'une nouvelle langue et d'une nouvelle culture, intégration sociale et professionnelle, adolescence et difficultés liées à cette période, situation familiale précaire, etc.

Statistiques des problématiques

A Romont, il y a 328 jeunes qui ont un âge compris entre 14 et 18 ans pour une population de 4882 habitants (1851 d'origine étrangère (38%) dont 1025 portugais (55% de la population étrangère).

A la sortie du CO de la Glâne, chaque année un nombre important de jeunes restent sans solution pour la suite :



Etat de la coopération horizontale actuelle et approches existantes pour faciliter les transitions du pré-scolaire au scolaire et du scolaire au secondaire II *

En 2008, la commune de Romont à la suite de l'action santé jeunesse a mandaté l'association de promotion de la santé et de prévention REPER pour œuvrer en faveur des jeunes sur son chef-lieu par l'entremise d'une présence éducative de rue (engagement d'un travailleur social de rue à 30%) et la réouverture d'un centre de jeunes (engagement d'une travailleuse sociale à 40%).

Pour pallier divers problèmes d'incivilités, les travailleurs sociaux de l'association REPER ont invité les différentes autorités et associations locales à se réunir pour avoir un regard croisé sur ces problématiques. Un groupe de réflexion sur la violence s'est mis en place en 2009. Ce groupe a évolué et a donné naissance par la suite au groupe Qualité de vie en Glâne afin de permettre une vision plus large des différents facteurs conduisant à la rupture/intégration sociale.

L'approche du Groupe de Travail (GT) vise une collaboration entre les acteurs de terrain, les acteurs stratégiques et décisionnels et les acteurs politiques. Elle réunit les différents acteurs tant au niveau du politique (préfecture, autorités communales), de la justice de paix, du Service de l'enfance et de la jeunesse, du Cycle d'orientation, de la police cantonale, du monde associatif (Association des Parents de la Glâne (Apglâne), Scène9), que des travailleurs sociaux de rue de REPER.

De plus, il est à noter, au niveau du district que les différentes communes collaborent de concert par le biais de nombreuses associations intercommunales comme l'association du CO, l'intercommunale de la petite enfance, les différentes ententes sociales intercommunales, etc.

Le tissu associatif glânois est riche et varié :

Domaine sportif : Football, Basketball, Gymnastique, Athlétisme, Escrime, Judo, Natation, etc.

Domaine culturel : Conservatoire, Fanfares, Chœurs de chants, Théâtre, Milieu associatif (scène 9, XVI Music, Jeunes organisateurs glânois, etc.), etc.

Loisirs : Scouts, Sociétés de jeunesse, Mycologie, etc.

Par ailleurs, il n'existe que peu d'approches concertées et coordonnées au niveau local pour soutenir les jeunes dans leur projet socioprofessionnel à la sortie du secondaire I. Des offres existent telles que l'orientation professionnelle, les semestres de motivation, la plate-forme jeunes, ... De plus le case management et le projet LIFT sont proposés au niveau cantonal. En tenant compte des expériences antérieures, nous remarquons que les projets issus du terreau local répondent davantage aux besoins spécifiques de la population concernée par ce projet. Par exemple, la classe CPP mise en place au niveau du CO depuis 2 ans, a permis de créer une série d'outils sur mesure qui tiennent compte des spécificités locales.

Des rencontres bilatérales trimestrielles ont lieu entre différents partenaires locaux engagés (commune/police de proximité; police de proximité/travailleurs sociaux de rue; commune/travailleurs sociaux de rue) pour échanger des observations respectives et dégager des pistes d'actions. Il en est de même entre les différents partenaires scolaires, extra scolaires et familiaux.

Par contre, il reste des efforts à faire au niveau des partenariats avec les milieux économiques. Il manque des structures en Glâne pour assurer le suivi et le coaching des jeunes dès 14 ans en rupture scolaire et/ou en défilochage. Le projet intégrera également de moyens afin de détecter précocement et de prévenir ces décrochages.

Depuis peu, le Cycle d'orientation de la Glâne a mis sur pied des Classes à Projets Professionnels (CPP) destinées à des jeunes de 2ème année en classes de développement à qui il manque des compétences scolaires et sociales, la connaissance du fonctionnement économique et du monde de l'entreprise, l'insertion dans un réseau social ainsi que la confiance et l'estime de soi, des compétences nécessaires pour entrer dans la vie active. Dans ces classes CPP, les enseignants focalisent leur travail sur le contact avec le monde professionnel et organisent des rencontres entre jeunes et patrons afin d'ouvrir des places de stage et des projets professionnels pour ces jeunes en difficulté d'intégration socioprofessionnelle. Le réseau des patrons de la Glâne est en train de se constituer en lien avec ces classes CPP.

Il faut ajouter à ce descriptif du paysage glânois, que les milieux associatifs et sportifs sont largement développés en Glâne. Des inventaires existent qui peuvent permettre rapidement de faire une cartographie des activités extrascolaires dans le district. Cependant les nouveaux habitants sont généralement peu actifs dans le milieu associatif glânois. L'association Scène 9, créée en 2009, partage également ce constat et souhaite aussi développer davantage les projets culturels en impliquant activement les jeunes et les groupes de jeunes de la région. Les liens entre l'école et l'extrascolaire sont actuellement en voie de développement.

L'idée de notre projet paysage éducatif est de pouvoir rassembler tous les acteurs autour d'un projet fédérateur entre milieux scolaires, extrascolaires, familiaux et surtout économiques/professionnels à ce moment particulièrement délicat que représente cette transition entre le secondaire I (fin de scolarité obligatoire) et le milieu professionnel. En effet plusieurs dizaines de jeunes passent encore à travers les mailles du filet et l'école à elle seule ne peut pas pallier toutes les trajectoires socioprofessionnelles à la sortie de son cursus, notamment pour les élèves à compétences limitées, en possession d'un cursus scolaire déficient et ou stoppant leur scolarité prématurément, etc. Les classes à projets professionnels sont un projet éminemment pertinent, mais échappant totalement ou partiellement à toute la tranche de la population décrite ci-dessus. C'est pourquoi, de concert avec le milieu scolaire, l'idée de poursuivre ces classes pour ces jeunes dès 14 ans est adéquate et avisée et comble ainsi une lacune du système.

En conclusion, la plateforme Qualité de vie en Glâne est actuellement la seule plateforme existante qui favorise la coordination des acteurs de l'éducation formelle et non formelle au niveau de la Glâne.

Objectifs et résultats attendus *

Le projet de paysage éducatif de la Glâne choisit de focaliser son action **sur la transition entre le secondaire I et le secondaire II**. Le projet concerne des jeunes dès l'âge de 14 ans (commencement du secondaire I, transition vers le secondaire II et insertion professionnelle des jeunes sans projet socioprofessionnel).

Hypothèse/situation idéale à atteindre

Si les jeunes en difficulté scolaires et/ou en difficulté d'insertion socioprofessionnelle suivent des cours de remise à niveau et/ou adhèrent à un milieu associatif et/ou sportif et/ou font une expérience positive avec le milieu professionnel, leurs chances d'entrer dans la vie active à la sortie de l'école obligatoire seront augmentées.

Buts poursuivis auprès des jeunes

- Renforcer la détection précoce de concert avec le CO qui œuvre déjà largement dans ce domaine.
- Valoriser l'image des jeunes en rupture / renforcer l'estime de soi
- Rattraper les lacunes scolaires et remise à niveau
- Soutenir, encadrer, encourager les jeunes dans leur propre projet socioprofessionnel.
- Réintégrer les parents dans le projet du jeune
- Permettre aux jeunes désocialisés / en rupture d'envisager un avenir socioprofessionnel
- Favoriser l'intégration des jeunes dans les activités extrascolaires existantes et les soutenir dans leurs propres projets culturels ou sportifs.
- Rapprochement du jeune avec les milieux professionnels
- Passer de l'individuel au collectif et vice versa dans la prise en charge du jeune, en montrant que ce dernier n'est pas seul dans ce processus transitoire et qu'il peut d'une part compter sur lui et sur un réseau performant et soutenant.

Buts poursuivis auprès des différents acteurs

- réunir durablement autour d'un projet commun et bien structuré le CO de la Glâne et les acteurs extrascolaires de l'éducation (REPER, Apglâne, associations locales, parents, y compris les parents migrants, patrons, justice de paix, SEJ, etc.) et les acteurs du monde du travail.
- Renforcer un groupe de travail et de coordination qui puisse se rassembler autour des questions des jeunes et des enfants en travaillant progressivement en amont de la sortie de l'école obligatoire.

Ce projet en faveur des jeunes à la sortie du secondaire I est un premier projet duquel va découler indubitablement toutes une série d'autres projets sous-jacents œuvrant de plus en plus en amont (petite enfance, école primaire, etc.) et travaillant sur d'autres problématiques jalonnant notamment toute la période scolaire.

L'objectif

Le projet de paysage éducatif en Glâne se donne comme objectif de créer et de développer une offre spécifique de soutien, d'encadrement et de formation formelle et non formelle pour les jeunes dès 14 ans.

Les moyens pour parvenir à cet objectif

- Prolonger l'offre CPP mise en place par le CO de la Glâne au-delà de la scolarité obligatoire en offrant une remise à niveau scolaire ainsi qu'un coaching scolaire, socio-éducatif et ou professionnel. Partenaires envisagés : les profs des CO, les étudiants-es, les seniors de Pro Senectute, des parents bénévoles...
- Organiser des « Dîners quizz » entre les patrons de la région et les jeunes en recherche d'un stage, d'une place d'apprentissage ou d'un travail. (voir : http://www.dinerquizz.fr/index_122_questions-reponses.html)
- Demander aux sociétés locales, aux associations et aux clubs sportifs de proposer des petits jobs rémunérés d'au moins deux mois et accessibles à ce profil de jeunes afin de leur donner la possibilité d'entrer en contact dans la durée et régulièrement avec le monde associatif et pourquoi pas d'y adhérer et de s'y engager par la suite (utiliser la plate-forme internet : www.adosjobs.ch).
- Créer des petits jobs rémunérés coachés et encadrés par des professionnels pour les jeunes en rupture / désocialisés ou délinquants.(recadrage éducatif)
- Identifier les interlocuteurs des différentes communautés migrantes présentes en Glâne afin de faciliter l'implication des parents d'origine étrangère dans le projet (plus particulièrement les communautés Cap-Verdiennes et Balkaniques).

Résultats attendus

- Implication et participation des jeunes et des parents.
- Implication des différents acteurs concernés, notamment au niveau économique et des associations de migrants, sachant que les autres domaines sont déjà clairement collaborant.
- Intégration de plus de 80% des bénéficiaires du projet.
- Diminution des incivilités en Glâne en évitant inactivité et errance et itinérance juvéniles.
- Fédérer les communes glânoises autour d'un projet commun et transversal.
- Tisser et resserrer les liens entre les acteurs présents, entre les différents services, entre la jeunesse et le monde professionnel.
- Profiter et échanger des expériences issues d'autres programmes de paysages éducatifs en Suisse.

Structures, organes et personnes impliquées *

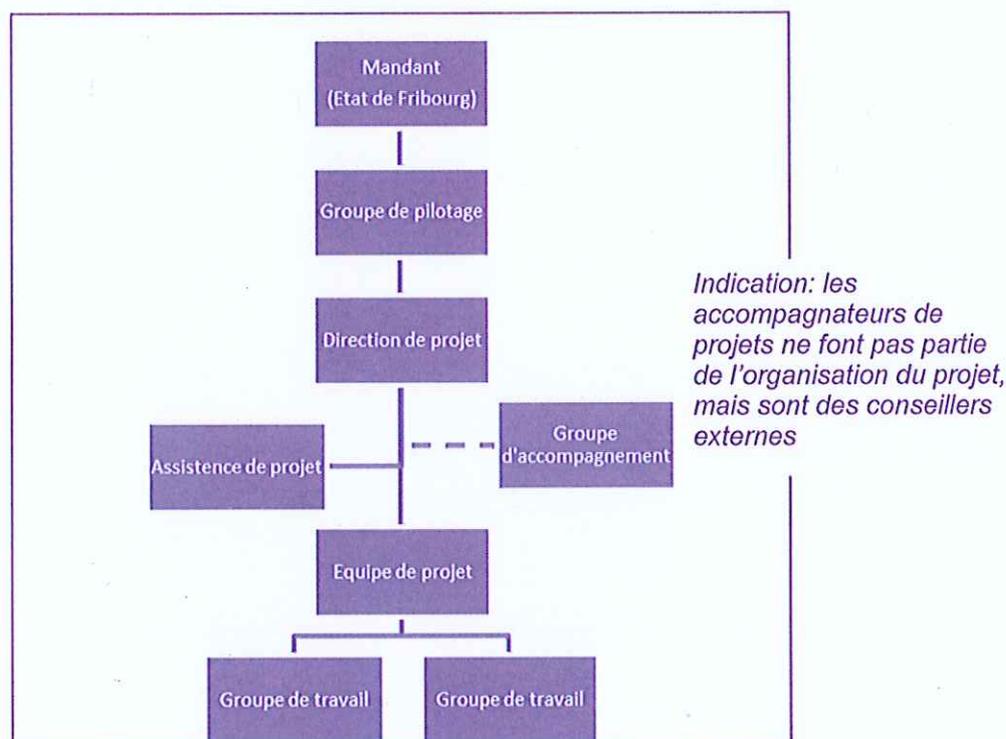
Organisation de projet

Le projet est développé par le CO sous le pilotage du GT Qualité de vie en Glâne. Le CO a une infrastructure bien développée qu'il met volontiers à disposition en dehors des heures d'école.

En plus des acteurs précités, la plateforme devrait intégrer les instances suivantes :

- Des parents / représentants légaux issus des communautés migrantes
- Des représentants des entreprises et du monde professionnel (SICARE : Société Industrielle Commercante Artisanale Romont et Environs, Jeune chambre internationale)
- Pro-Senectute
- SEL (Service échange local)
- Autres représentants des communes de la Glâne

Organisation du projet



(Dans image : Assistance de projet - et non pas assistance)

Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage est composé d'une délégation du groupe qualité de vie en Glâne qui est chargé de relayer l'information dans leurs réseaux respectifs. Il comprend :

- Préfecture
- Syndic de la ville de Romont
- Directeur du CO de la Glâne
- Président association des parents de la Glâne
- Représentante politique et culturelle
- Travailleuse sociale scolaire au CO
- Travailleur social de Rue REPER
- Représentant du milieu économique

Direction de projet

La direction de projet est assurée par :
Directeur du CO de la Glâne (Olivier Crausaz)

Assistance de projet

Le secrétariat du CO de la Glâne est à disposition du projet. Cela nécessitera une augmentation des EPT de secrétariat. Cette augmentation est répercutée sur le budget et sera pris en charge par les communes glânoises.

Equipe de projet

L'équipe de projet est dirigé par Mme Rachel Descloux Travailleuse sociale scolaire et est composée de :

- Directeur du CO de la Glâne (Olivier Crausaz)
- Adjoint de direction du CO
- Orienteur professionnel (Sylvain Marmy)
- SICARE / RGV (Véronique Schmoutz)
- Représentant du milieu extrascolaire, travailleur social de rue (Emmanuel FRIDEZ)
- Représentant milieu parental et migration (Paul Majcherczyk)

Groupe de travail

Ces groupes de travail seront constitués selon les besoins du projet comme par exemple :

- GT dîners quizz
- GT recherche petits jobs
- GT critères de sélection des participants
- Etc.

Groupe d'accompagnement

Le groupe qualité de vie en Glâne dans son ensemble, accompagne le projet comme organe de conseils externes. Ce groupe étant déjà constitué depuis des années, il est un relais et un espace dans lequel les personnes se connaissent, collaborent et ont l'habitude de travailler ensemble.

Démarches

Nous avons déjà expliqué en quoi, il y avait inadéquation entre notre projet et le projet LIFT.

De plus, la démarche comme déjà largement expliquée en filigrane de notre texte vise à développer et/ou renforcer les liens entre l'école (le CO) et :

- Le secteur économique (jeune chambre économique)
- Le secteur familial (y compris associations de migrants)
- Le secteur extrascolaire

Néanmoins il y a des activités à développer et/ou à renforcer:

- Classe CPP avec le CO
- Soupers quiz
- Collaborations diverses avec les partenaires locaux comme les clubs de service

Etant donné que nous visons une démarche de co-construction de notre projet en lien avec les différents acteurs, nous n'avons pas toutes les réponses à ce jour.

Elles seront élaborées avec les différents partenaires et avec les jeunes en fonction des besoins. De plus ce projet est évolutif et dynamique en lien avec les contextes socio-politico-économiques.

Déroulement du projet

Etapes	Phases/Tâches	Calendrier
Mandat de projet	Obtention du mandat de projet par l'Etat de Fribourg	Janvier 2013
	Phase de planification Conceptualisation et opérationnalisation : <ul style="list-style-type: none"> - Constitution des groupes de travail et création des cahiers des charges - Constituer les différents contacts et mobiliser les acteurs du projet. - Engager les différents EPT nécessaires et établir leur cahier des charges - Diffuser l'information - Version finale et détaillée du projet 	Janvier - juillet 2013
Planification de projet	Dépôt de la planification de projet auprès de la coordination cantonale	30.4.2013
	Phase de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Suite de la phase de préparation avec les différents acteurs du projet - Mise en œuvre avec les publics cibles et les différents acteurs inhérents au projet (d'une année scolaire à l'autre) - Evaluations internes du projet chaque semestre -> Rapport pour la fondation 	Mai 2013-juillet 2013 De juillet à juin de chaque année sur 4 ans 31 janvier et 30 juin
Plan de transfert	Dépôt du rapport de transfert (En lien avec l'évolution du projet et les évaluations respectives ponctuant le projet)	31.7.2016
Conclusion du projet	Dépôt du rapport final	31.12.2016

Planification des coûts

Tableau pour 2013 :

Types de frais	Dépenses	Recettes	Total
Equipe de projet et Coordinatrice du projet	15'000.-		15'000.-
Séances	5'000.-		5'000.-
Coûts du personnel enseignement et éducatif	50'000.-		50'000.-
Autres coûts			
Secrétariat	1000.-		1'000.-
Souper quiz	5'000.-		5'000.-
Rencontre avec les patrons	3'000.-		3'000.-
Autres et divers	2'000.-		2'000.-
Participation symbolique des jeunes et ou des parents		3'000.-	- 3'000.-
Total	86'000.-	3'000.-	83'000.-

Tableau 2013-2016 :

Types de frais	2013	2014	2015	2016	Total
Equipe de projet et Coordinatrice du projet	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
Séances	5'000	5'000	5'000	5'000	20'000
Coûts du personnel	50'000	55'000	60'000	60'000	225'000
Autres coûts	11'000	11'000	6'000	6'000	34'000
Recettes	-3'000	-3'000	-3'000	-3'000	-12'000
Total	78'000	83'000	83'000	83'000	327'000

Un effort financier sera consenti de la part des communes de la Glâne à raison de 15'000.- pour le poste de coordination et l'assistance administrative.

Le projet demande une participation symbolique aux participants, afin de démontrer leur engagement et leur motivation dans le projet. Cette participation sera perçue soit sous forme d'écolage, soit sous forme pécuniaire comme par exemple 10.- à 20.- par semaine par participant. Dans les coûts du personnel, sont compris :

- Coaching interne et externe au CO
- Prise en charge socioprofessionnelle (enseignement et éducatif)
- Travail avec les entreprises

Les coûts du personnel seront encore à travailler, notamment en lien avec une diminution des dépenses en travaillant peut-être avec des étudiants à la HEP de Fribourg.

Ce budget est approximatif et va dépendre du budget définitif qui sera établi ultérieurement. Nous attirons l'attention que nous adapterons le projet en termes de nombre de participants jeunes entre 14 et 18 ans en lien avec le financement. L'idée est dans un premier temps de favoriser le qualitatif en offrant une douzaine de places qui seront à repourvoir dès que le jeune est inséré et consolidé dans sa place au niveau sociétal. Au fil des années, la capacité en termes de place pour ces jeunes sera vraisemblablement augmentée.

Chances

Un cumul de chances est identifié au sein de ce projet :

- Les acteurs nécessaires à la réussite du projet sont déjà fédérés au niveau du district.
- Les membres du groupe de projet se connaissent bien et collaborent dans un climat favorable.
- La volonté politique est bien présente.
- Un effort financier sera consenti de la part des communes
- Une réflexion était déjà en cours avant l'arrivée du projet « paysage éducatif ».
- Le projet s'appuie sur des structures et des expériences déjà existantes (Classes CPP, détection précoce, REPER, Etc.)
- La pérennisation du projet est favorisée par l'implication directe du préfet, fédérateur des communes.

De plus, plusieurs éléments et outils existent comme :

- Les contrats petits jobs
- La classe CPP du CO de la Glâne ayant fait ses preuves
- Le programme F3 sur les techniques de recherche d'emploi
- Un réseau personnel et institutionnel privé et professionnel
- Une connaissance affûtée des publics jeunes
- Une connaissance de la région et de ses enjeux
- Un groupe de travail qualité de vie en Glâne déjà existant et opérationnel
- Un savoir-faire et une expérience avec les classes à projet pédagogique
- Etc.

Le projet permettra en plus une prise en charge plus aiguisée notamment avec des collaborations comme :

- le Case management encore peu visible en Glâne.
- Etc.

Les acteurs du GT Qualité de vie en Glâne ont développé depuis 2008 des réflexions allant dans le sens des objectifs promus par le programme « Paysages éducatifs en Suisse ». L'arrivée de ce programme en terres fribourgeoises est une aubaine et donne une occasion inespérée de structurer et de mettre en œuvre les idées développées par le GT. Le soutien financier peut donner l'impulsion nécessaire pour le lancement et la mise en place d'une offre inédite et novatrice dans le district de la Glâne. Le projet aura 4 ans pour faire ses preuves et ensuite être repris par les communes du district.

Risques

Peu de risques sont répertoriés pour ce projet, car les balises au projet sont posées avec une acuité claire et sont davantage caractérisées par des risques liés à des facteurs externes comme les jeunes participants :

- Manque d'implication / participation des jeunes
- Difficulté à nouer des collaborations avec les entreprises de la région
- La demande dépasse l'offre

Signature(s)

Signature du groupe de pilotage:

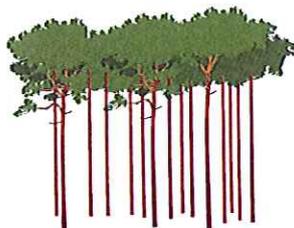
Date: Vendredi 30 novembre 2012

Nom: Willy Schorderet
Préfet de la Glâne

Rachel Descloux
Coordinatrice du projet

VII

DOMAINES / BATIMENTS / FORETS



1. DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées à 13 agriculteurs représentaient au début 2012 environ 340'000 m².

Suite à la vente des terrains à Nespresso, la commune de Romont a résilié pour le 31 mai 2012 le contrat de bail de trois parcelles, la surface de ces parcelles est de env. 79'000m². Trois agriculteurs ont été concernés par ces résiliations.

Solde des surfaces louées fin 2012 environ 261'000 m².

2. CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Anabela Martins Bastos
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Jacqueline Curty
- Mme Marie-Lise Margueron

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.

3. BÂTIMENTS

Des travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris sur les bâtiments communaux en 2011, en voici la liste :

- **Hôtel de Ville** :

Les travaux concernant les locaux des archives ont été achevés au mois de septembre 2012. Ces locaux sont équipés d'armoires Compactus et de systèmes de détection d'incendie ainsi que d'inondation. Le transfert des archives s'est fait cet automne, les locaux sont maintenant en fonction et utilisés à la satisfaction générale notamment de M. Florian Defferrard, archiviste mandaté par la commune de Romont.

Un problème d'étanchéité au niveau des fenêtres et des murs de la façade sud-est du bâtiment de l'Hôtel de Ville a été détecté. Ce bâtiment étant protégé, contact a été pris avec le Service des Biens Culturels et devant la complexité des travaux, une expertise a été demandée à un bureau d'architecte pour l'assainissement de cette façade.

- **Bâtiment En Raboud 3 et 3A :**

Un changement de gérance a été décidé par le Conseil communal, depuis le 1er juin 2012 c'est la société Gérances Giroud SA qui a le mandat de gestion de ces immeubles.

- **Bâtiment école primaire :**

Les sanitaires du 1er et 2ème étage ont été changés, avec ces derniers travaux tous les sanitaires du bâtiment ont été mis aux normes actuelles. Pour rappel les appareils sanitaires dataient de l'année de construction du bâtiment, soit 1961.

Une fuite dans le système de distribution d'eau du chauffage a été détectée, des travaux nécessitant le changement d'un bout de conduite ont été réalisés.

Des travaux d'entretien courant tels que : changement de stores, changement du revêtement du sol d'une salle de classe ont également été effectués.

4. FORETS

La corporation intercantonale Farzin/Glâne Nord se renforce encore.

Le volume de copeaux livré à la centrale du Bicubic a augmenté en 2012 de plus 30%. Depuis la mise en service en décembre 2011 d'une deuxième chaudière de 1000kW, la première ayant une capacité de 1600 kW, la centrale a brûlé 5900 m³ de copeaux en 2012, ce qui fait un volume en bois de 2200 m³ livré par la corporation. Pendant les périodes froides cela représente un remplissage du silo une fois par semaine. Pour rappel, 1m³ de copeaux fournit 600kWh. Au début de l'exploitation de la centrale, gérée par le Groupe E, le prix au kWh se négociait avec la corporation à 2,5-2,8 cts. Pour 2012 le prix était de 5,5cts, signifiant ainsi que le bois est une matière première très recherchée. Pour le bois de service (charpente), les prix ont fortement chuté à cause des importations et du franc fort.

Grâce à nos deux gardes forestiers compétents et une équipe de bûcherons dynamiques, la corporation forestière boucle à nouveau les comptes 2012 avec un bénéfice conséquent, malgré une diminution à CHF 50.-/ha de la contribution des propriétaires de forêts. Pour la plupart des autres corporations, la contribution est à plus de CHF 100.-/ ha.

La corporation forestière est responsable de l'entretien des zones d'accueil et de détente. Ces secteurs se situent dans les forêts de la montagne de Lussy et dans les bois de Boulogne avec notamment les biotopes et les forêts, endroits hautement fréquentés par le public. Un agrandissement des places de parcs est en cours de réalisation. A Romont, c'est au nord de la voie romaine qu'un plus grand parc à voitures sera aménagé, il en sera de même à Middel.

Malgré certains propos qui laissent entendre que nos forêts seraient mal entretenues, remarques dues principalement aux ronces et bois délaissés à la suite des dégâts de la tempête de 1999, on peut affirmer que nos forêts se portent bien. Il suffit de lever les yeux et d'admirer la beauté de la régénération de nos forêts.

VIII

ECOLES / SPORT



A. ECOLES

1. **Classes**

1.1. **Ecole enfantine et primaire**

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
Classes enfantines								
H. Demierre et S. Perriard	12	9	17	4		21		21
N. Monney et C. Morel	10	10	20	0		20	1+(2)	22
Annick Yerly	10	11	18	3		21		21
D. Chaluthara	10	11	19	2		21		21
B. Bugnon et C. Delley	12	9	16	4		21		21
M. Deschenaux	11	10	19	2		21	1+(2)	23
Total école enfantine	65	60	109	15		124	2+(4)	128
Classes primaires								

1ères								
N. Telbois	9	12	21	-	-	21		21
M. Bossy	9	13	22	-	-	22		22
Cl. Ballif et S. Ruffieux	8	13	21	-	-	21		21
Total 1ères	26	38	64	-	-	64		64
2èmes								
M. Strüby	9	14	23	-	-	13	1+(2)	25
M. Morand et M.Dousse	13	11	24	-	-	24	1+(2)	26
C. Sallin Broye et A. Brülhart	14	10	24	-	-	24	1+(2)	26
Total 2èmes	36	35	71	-	-	71	3+(6)	77
Total 1er cycle	62	73	135	-	-	135	3+(6)	141
3èmes								
Th. Bürgisser et A-Cl. Roubaty	13	8	21	-	-	21		21
B. Kolly et M-Th. Bossel	12	9	21	-	-	21		21
Cl. Massy	11	9	20	-	-	20	1+(2)	22
total 3èmes	36	26	62	-	-	62	1+(2)	64
4èmes								
C. Mayor	9	10	19	-	-	19		19
J. Mrdovic	7	8	15	-	-	15	2+(4)	19
V. Michel et E. Perrone	8	9	17			17	1+(2)	19
total 4èmes	24	27	51	-	-	51	3+(6)	57
Total 2ème cycle	60	53	113	-	-	113	4+(8)	121
5èmes								
Y. Haussener	8	9	17	-	-	17	1+(2)	19
A. Gobet	8	8	16	-	-	16	2+(4)	20
J. Délèze	8	10	18	-	-	18	1+(2)	20
total 5èmes	24	27	51	-	-	51	4+(8)	59
6èmes								
M. Maternini	11	11	22	-	-	22		22
M. Ménétrety	10	11	21	-	-	21	1+(2)	23
total 6èmes	21	22	43	-	-	43	1+(2)	45
Total 3ème cycle	45	49	94	-	-	94	5+(10)	104
Total tous cycles primaires								366

⇒ L'école enfantine est répartie en 6 classes, toutes situées au bâtiment scolaire de la Condémine. Elle compte 128 élèves. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année nous en comptons 15.

⇒ L'école primaire est répartie en 17 classes, elle compte 366 élèves y compris les intégrations.

Enseignants

Arrivées : Mme Jelena Mrdovic
Mme Jennifer Délèze

Départs : M. Sinan Duvarci
Mme Patricia Dénervaud

Bulletin d'information

Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école infantine et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci aux responsables pour la rédaction et aux Ateliers Protégés de la Glâne

Carnaval

Comme chaque année la participation au cortège des enfants des écoles de Romont a été très appréciée. Merci à eux et à leurs enseignants.

Projet d'établissement

1. Introduction

Lors de l'année scolaire 2011-2012, les enseignants avaient mené une réflexion afin de cibler les besoins des élèves de l'établissement et ceux des enseignants. Suite à ces différents échanges, le projet a été réorienté dans un axe plus éducationnel. Avec l'aide et le soutien de l'équipe « Education générale », nous avons donc mis en place le projet « En route vers le Pacifique ».

2. Description du projet

Les objectifs du programme sont les suivants :

- prévenir la violence
- développer une meilleure gestion des conflits
- établir des relations harmonieuses et respectueuses
- développer des qualités d'écoute, d'empathie, de maîtrise de soi, d'expression de ses sentiments, de respect mutuel, ...

La méthode « En route vers le Pacifique » aborde 9 thèmes sur une période de 2 ans. Ils sont repris et adaptés aux changements de cycles (EE, 1P/2P, 3P/4P, 5P/6P). De l'école enfantine à la 2P, les thèmes sont représentés par des personnages. Voici la liste de ces thèmes et des personnages qui y sont associés.

Thèmes abordés :

- le conflit	→	Mme Pacifique
- les sentiments	→	Mr Toucoeur
- la colère	→	Mr Ducalme
- la communication	→	Mlle Pie
- l'écoute	→	L'éléphant Louie
- l'empathie	→	déetective Emphatique
- l'estime de soi	→	Mlle Fièredailes
- la recherche de solutions	→	Millidées
- la résolution de conflits	→	tous les personnages

Chaque élève complètera au fil de sa scolarité un dossier des activités réalisées en classe (Ce dossier est présenté une fois par année à la maison !).

3. Activité réalisée durant l'année scolaire 2012-2013

En début d'année scolaire, nous avons réalisé un lancement pour ce nouveau projet. La marche d'automne a été réalisée en cycle et tous les élèves se sont retrouvés au même endroit pour le pique-nique de midi.

Durant la marche, les élèves ont découvert les personnages abordés cette année (Mr Toucoeur ; Mr Ducalme ; Mlle Pie). Puis sur le lieu du pique-nique, ils ont découvert Mme Pacifique et les étapes de résolution de conflits. De plus, chaque élève et enseignant ont signé une banderole. Par sa signature, chacun s'engageait à prendre part à ce projet et à essayer de faire des efforts pour éviter les conflits. Toutes les banderoles mises bout à bout forment un drapeau de la Paix. Un moment de présentation de ce drapeau à tous les élèves a été réalisé dans la cour de l'école et il est maintenant affiché dans le hall d'entrée.

Ensuite, tout au long de l'année scolaire, les ateliers 1 à 4 sont étudiés en classe.

En parallèle au projet Pacifique, d'autres activités sont toujours réalisées : la semaine de la lecture, le rallye, la clôture scolaire, le conseil des élèves. Chacun de ces groupes est confié à un responsable, qui est lui-même aidé par un représentant par cycle.

De plus, un groupe nommé « Conseil de pilotage » a été mis sur pied. Il est également constitué d'un représentant par cycle. Le but de ce groupe est de renforcer et d'harmoniser la verticalité dans le bâtiment de l'école enfantine à la 6P. Cette année, ce groupe s'est, par exemple, attardé aux mathématiques.

Etant donné que le corps enseignant est constitué d'un grand nombre de personnes, les discussions, les échanges et les réflexions prennent du temps. Le but final est de parvenir à minimiser les décalages et les difficultés lors du passage d'un cycle à l'autre.

4. Suite du projet

Suite à la démission de Virginie Michel de l'établissement scolaire, Sophie Richoz (enseignante en 5-6P) reprendra la responsabilité du projet.

Un lancement en début d'année scolaire prochaine sera à nouveau proposé. Il s'agira probablement de créer une fresque géante où chaque élève confectionnera une partie. Par ailleurs, les ateliers travaillés durant l'année se poursuivront.

De plus, les activités parallèles réalisées durant l'année (semaine de la lecture, ...) se poursuivront.

Enfin, le travail autour des mathématiques se prolongera également. Une fois celui-ci terminé, le Conseil de pilotage choisira un autre sujet à traiter (par exemple l'environnement, le français, ...).

5. Conclusion

Je tiens tout d'abord à remercier la commune pour le soutien financier dont elle a fait part lors de l'achat de la méthode « En route vers le Pacifique ».

De plus, je tiens à relever que j'ai rencontré beaucoup de plaisir à prendre en charge ce rôle de répondante du projet, malgré les difficultés engendrées par le nombre de personnes travaillant dans l'école. En effet, lorsque l'on est 40 autour de la table, les discussions sont souvent fastidieuses. Pour aboutir à une conclusion et prendre des décisions, cela prend du temps. Malgré tout, je pense qu'avec le nouveau Plan d'Etudes Romand, l'harmonisation des programmes et du bâtiment se fera gentiment, mais sûrement.

Virginie Michel

Informatique et internet :

L'infrastructure informatique de l'école primaire et enfantine est en ordre. L'entreprise Tebicom s'occupe toujours de la partie technique de l'informatique, avec grande satisfaction.

En mars 2012, l'installation d'un nouveau serveur a été effectuée. Les écoles primaire et enfantine sont désormais dotées d'un serveur HP et tous les enseignants y sont connectés. La mise en fonctionnement de ce serveur est beaucoup plus simple que le précédent.

Au niveau du matériel informatique, les 45 ordinateurs portables, acquis en 2008-2009, deviennent gentiment usés. En effet, les batteries de ces portables doivent être régulièrement changées. Le renouvellement des portables a été demandé en août 2012.

Depuis leur acquisition en 2008-2009, les portables des écoles primaire et enfantine sont de plus en plus prisés par les enseignants qui les utilisent à des fins pédagogiques.

Le site internet de l'école reste en constante progression.

Melinda Maternini

1.2 Classes développement

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
M.C. Maillard- V. Maillard	2	7	3	6	9		9
Laetitia Haldi V. Maillard	2	8	5	5	10		10
Total Développement	4	15	8	11	19		19

1.3. Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

1. Education physique :

classe enfantine 1 ^{ère}	1 x 60 min / semaine (Bicubic)
classe enfantine 2 ^{ème}	2 x 60 min / semaine (Bicubic + Avoines)
1P à 6P	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
D 2 + 3	2 x 60 min / semaine

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz passe dans chaque classe 2 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 2 après-midi sportifs par classe ont été organisés.

2. Natation :

EE à 6 P et classes de développement 7 leçons par année

3. Patinage :

1P-2P + classes enfantines	4 x 1/2 jour
3P-4P-5P-6P + D2-D3 +Les CLES	3 x 1/2 jour

4. Ski :

2P : 3 journées à Rathvel

3P : 3 journées à Rathvel

4P : 3 journées à Rathvel

D2 : 3 journées à Rathvel

5P + D3 : camp de ski aux Mosses, 5 jours

5. Camp d'été :

Les classes de 2P à Moléson Village 3 jours

Les classes de 6P à La Roche 5 jours

Les classes de 4P aux Sciernes d'Albeuve 4 jours

6. Marche :

Une marche d'automne a été organisée entre 9 et 15 km selon l'âge des enfants

7. Escalade :

Les classes de 1-2-3-4-5 et 6P, D2 et D3 et Les CLES/Logo 2 x 1h00

8. Sport scolaire facultatif :

Lundi : de 16h15- à 17h15 : Agrès 1-2-3-4P avec Pierre Richoz

Lundii : de 16h25- à 17h25 : Judo 1-2-3P avec Joël Grandjean

Mardi : de 16h15- à 17h15 : Polysport 1-2-3P avec Anne Conus

Mardi : de 16h15- à 17h15 : Danse 4-5-6-P avec Carmen Reber

Mercredi : de 14h00- à 15h00 : Polysport 4-5-6P avec Anne Pidoux

Jeudi : de 16h15- à 17h15 : Polysport 1-2-3P avec Dina Guiu

Vendredi : de 16h25- à 17h25 : Judo 1-2-3-P avec Joël Grandjean

Basket :

Participation au tournoi scolaire 5 – 6P

Ski :

Participation championnat scolaire 2 à 6P

Football :

Participation à la Crédit suisse cup 5 – 6P

2.5 Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse

Les services auxiliaires scolaires sont prévus par la loi scolaire de 1985 sur l'école enfantine, l'école primaire et le Cycle d'Orientation (art. 106 à 109) et dans son règlement d'application (art. 100 à 103).

Les SAS Glâne-Veveyse interviennent sur demande. Ils sont ouverts à tous les élèves de l'école enfantine, de l'école primaire et du cycle d'orientation, ainsi qu'à leurs parents, à leurs enseignants ou à toute autre personne concernée (assistants sociaux, pédiatres, ...). L'accès est gratuit pour autant que l'inspecteur scolaire ou le directeur ait donné son accord pour une prise en charge.

Les thérapeutes qui y travaillent – logopédistes, psychologues et thérapeutes en psychomotricité – mettent leurs compétences professionnelles à disposition des élèves présentant des difficultés. Les SAS constituent un élément du réseau des mesures d'aide scolaire mis en place par la DICS. L'organisation de ce dispositif vise une meilleure adéquation entre les besoins des élèves et les mesures d'aide.

Les SAS Glâne-Veveyse devraient être, selon la loi scolaire, subventionnés par le canton à raison de 50% et par les communes à 50%. Depuis un arrêté du CE, le pourcentage a été revu. Il est d'environ de 45% et 55 %. Depuis la mise en vigueur de la RPT, le 1^{er} janvier 2008, la part prise en charge auparavant par l'Assurance-Invalidité est maintenant assumée par le canton et les communes, selon la clé de répartition ci-dessus.

Pour 2012, les frais de fonctionnement des SAS se sont élevés à CHF 2'209'503.85

Les recettes proviennent notamment :

CHF 227'528.75	du canton, part payée auparavant par l'AI
CHF 693'586.50	du canton, subvention ordinaire
CHF 152'429.85	des communes de la Glâne, part payée auparavant par l'AI
CHF 516'095.45	des communes de la Glâne, subvention ordinaire
CHF 125'063.50	des communes de la Veveyse, part payée auparavant par l'AI
CHF 423'439.00	des communes de la Veveyse, subvention ordinaire
CHF 597.30	des communes hors district, part payée auparavant par l'AI
CHF 70'763.50	de participations diverses

Personnel

Direction Mme Jacqueline Liard

Secrétariat Mme M.-Claude von der Weid
Mme Carmen Deillon

Logopédistes : 7 EPT	à Romont	7 personnes
	à Châtel-St-Denis	4 personnes
Psychologues : 4,1 EPT (4.3 dès 09)	à Romont	5 personnes
	à Châtel-St-Denis	3 personnes
Thérapeutes en psychomotricité : 2,6 EPT	à Romont	3 personnes
	à Châtel-St-Denis	2 personnes

Commission de gestion :

- Avec voix délibérative :
- M. Jérôme Allaman, conseiller communal, Châtel-St-Denis, président
 - Mme Micheline Poulin, conseillère communale, Romont, vice-présidente
 - M. J.-François Vuagniaux, syndic de Torny, représentant de l'association des communes de la Glâne
 - M. Bernard Déglise, représentant de l'association des Communes de la Veveyse
 - M. J.-Daniel Nanzer, directeur CO de la Veveyse
 - Mme A.-Françoise Magnin, conseillère pédagogique
 - M. J.-Françoise Beaud, inspecteur scolaire
- Avec voix consultative :
- M. Willy Schorderet, préfet de la Glâne
 - M. Michel Chevalley, préfet de la Veveyse
 - Mme Jacqueline Liard, directrice
 - Mme Maude La Spada, représentante du personnel

Statistiques pour l'année 2012, dans l'ensemble des services (Glâne et Veveyse)

Nombre d'enfants pris en charge	
Logopédie	319
Psychologie	376
Psychomotricité	150

J. Liard, directrice

En 1980, M. Décrind, inspecteur scolaire de la Glâne et de la Veveyse, me demande si je suis intéressée par le secrétariat de l'Ecole La Rose. Je réponds par l'affirmative. Enseignante de formation, j'avais trouvé cette proposition de travail intéressante. Un centre de logopédie y était intégré. La Loi scolaire de 1985 obligeait les communes du canton à créer un service de logopédie et de psychologie. Une commission a été mise sur pied pour l'organisation, dans les deux districts, d'une structure qui réponde aux exigences de la loi. C'est ainsi que le 1^{er} janvier 1988, les Services intercommunaux de logopédie et de psychologie ouvrent dans le bâtiment Clément. J'en assume le secrétariat et la comptabilité, M. Décrind préside la Commission de gestion. En 1992, la psychomotricité s'ajoute aux tâches des Services.

Les Services prendront par la suite le nom de Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse. En 1996, M. Décrind, qui avait quitté l'inspection quelques mois auparavant, souhaite remettre son mandat. Les conseils communaux de Romont et de Châtel me nomment alors à la direction des Services, Mme von der Weid assumant le secrétariat et la comptabilité. Avec quelques mois d'avance, j'ai souhaité prendre ma retraite le 31 décembre dernier. Un directeur a été nommé en la personne de M. J.-Luc Gross, éducateur spécialisé EESF, superviseur HES-SO et praticien-formateur HES-SO.

J. Liard

1.6. Classe d'accueil / langue

2 enseignantes se partagent un plein temps.

Il s'agit de Mmes Nicole Gex et Myriam Dafflon :

Module A : 23 élèves dont 12 à l'EE : accueil des élèves primo-arrivants

Module B : 20 élèves 1-6P : intégration au programme scolaire

1.7. Soutien MCDI

Parmi les mesures d'aide, il existe le soutien pédagogique, le Maître de Classe de Développement Itinérant (MCDI). Cette aide reste à un niveau individuel. Celle-ci est fournie à la demande du maître ou de la maîtresse scolaire. L'objectif final du soutien est de rendre l'enfant, en difficulté ou en échec, autonome dans son travail, confiant dans son rôle d'apprenant et épanoui dans son milieu scolaire. Son action concerne autant le développement affectif de l'enfant que le développement cognitif (intellectuel). Le MCDI n'appartient pas au corps enseignant d'un cercle scolaire; car il peut être appelé à divers endroits de l'arrondissement.

M. Jacques Blanc est le MCDI qui officie dans notre milieu scolaire. Quelques élèves de notre Commune ont été pris en charge par cette structure.

2. Commission scolaire

La commission scolaire se compose depuis les élections communales des membres suivants :

Président :	M.	Eric Buchmann
Vice-Présidente :	Mme	Valérie Margueron
Membres :	Mmes & MM.	Micheline Poulin Marie-Hélène Pasche Caroline Lovato Stéphanie Chofflon-Pittet Patrice Geinoz Laurent Finger Sébastien Rodi Florence Ramoni Maria Coello Vera Benetti
Représentant des enseignants	M.	Thierry Bürgisser

Secrétaire et administration
scolaire

Mme Nicole Berset

Adresse du secrétariat :
Ouverture :

Rue de l'Eglise 104 tél. 026/652.41.39
Le mercredi matin de 8.30 h à 11.30 h.

Nous remercions sincèrement la commission scolaire dans son ensemble et sa secrétaire Nicole Berset, pour le travail accompli durant l'année, pour son engagement et pour son enthousiasme.

3. Transports scolaires

Les enfants qui habitent dans les différents secteurs de la Commune ont la possibilité d'utiliser des services de bus scolaires. Les secteurs éloignés tels que la zone En Raboud, Drognens, sont desservis gratuitement.

Les frais sont pris en charge par le pot cantonal des communes fribourgeoises et par l'Etat (65 % et 35 %). Les enfants des quartiers d'Arruffens, du Pré de la Grange, de Chavannes et de la Maula ont la possibilité d'utiliser des transports scolaires mais en assumant une participation financière.

4. Médecine scolaire

Le médecin scolaire (pédiatre) procède annuellement aux visites médicales ainsi qu'aux vaccinations. Des informations d'éducation sexuelle sont données dans 3 degrés allant de l'école enfantine à la dernière année du primaire. Un dépistage des poux est également pratiqué régulièrement

B. SPORT

Judo

L'année 2012, année olympique a été particulière pour le sport romontois, en effet Ludovic Chammartin, membre du Judo-Club de Romont depuis plus de vingt ans a eu l'immense honneur de représenter la Suisse lors des Jeux Olympiques de Londres.

A l'occasion d'une petite cérémonie au dojo du club, Le Conseil communal lui a remis à titre exceptionnel et en guise de félicitations un chèque de CHF 2'000.-, chèque symbolisé par un diplôme.

Centre sportif du Glaney

Le 1 mars 2012, le Conseil général acceptait la demande de crédit de CHF 1'100'000.-, pour les études et les infrastructures sportives du Glaney – première étape.

La première étape consistait à la réfection totale et la mise aux normes du terrain de football du Glaney.

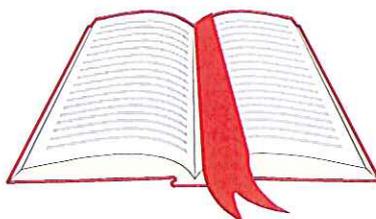
Suite à la mise à l'enquête le 16 mars 2012 de cette première étape, trois oppositions furent déposées à l'encontre du projet de rénovation du terrain de football.

En juin, les services de l'Etat nous annonçaient que la cartographie des dangers naturels liés aux crues pour l'ensemble du canton ne serait pas connue avant le printemps 2013. Etant indispensable d'être en possession de cette cartographie pour la suite du projet, la commune de Romont a mandaté en août, le bureau Niederer-Pozzi pour réaliser l'étude concernant la zone du terrain de football du Glaney. Le résultat de l'étude a démontré que cette zone se situait en zone bleue, c'est-à-dire de danger moyen signifiant ainsi que des mesures devraient être prises pour éliminer le risque d'inondation.

Suite aux résultats de cette étude, le Conseil communal a décidé fin 2012, de modifier son plan pour la réalisation du centre de sport et notamment la réfection totale du terrain de football à savoir :

- Mise aux gabarits du terrain de football actuel en provisoire pour fin mars 2013
- Etude pour la revitalisation du Glaney
- Réalisation de la revitalisation du ruisseau du Glaney
- En parallèle, étude sur le centre sportif dans sa globalité
- Modification de la carte des dangers
- Modification du PAL
- Mise à l'enquête du centre de sport
- Construction par étapes des différentes infrastructures

Un planning d'intention des différentes étapes sera défini dans le courant 2013.



CULTURE

VITROMUSEE ROMONT

Musée suisse du vitrail et des arts du verre

1. Fondation du Vitromusée

L'année 2012 a été marquée par plusieurs activités et changements.

Composition du Conseil de fondation

Depuis le premier janvier 2012, la Fondation est présidée par Madame Anne de Pury-Gysel ; elle a repris cette fonction de son prédécesseur, Monsieur Augustin Macheret.

Au cours de l'année 2012, le Conseil de fondation a été amené à prendre acte de la démission de Monsieur Michel Eltschinger, membre du Conseil depuis ses débuts. Le verrier M. Eltschinger représentait également l'Association professionnelle suisse du vitrail. De vifs remerciements lui sont adressés par la présidente pour son engagement.

Monsieur le Dr Bernard Garnier, démissionnaire du Conseil à fin 2011, a pu être remplacé fin 2012 par sa fille, Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat, à titre personnel.

Hommage à Yoki

Lors de sa séance de décembre, le Conseil de fondation a rendu hommage à l'artiste Yoki, d'origine romontoise et une des personnes auxquelles le Musée doit son existence. L'artiste peintre laisse une œuvre de vitraux très importante en Suisse et en France et restera un des passeurs de lumière principaux du 20e siècle.

Il était également un connaisseur très remarqué, son ouvrage sur les vitraux modernes en Suisse fait référence. Yoki était toujours très proche et un ami fidèle du Musée qui a pu lui consacrer une grande exposition en 2001, à l'occasion de son 80e anniversaire. Un vitrail de Yoki a été accroché à l'entrée du Vitromusée en son honneur le jour de son décès, et l'artiste y restera présent à travers les collections et expositions.

Un troisième thème pour exposition permanente du Vitromusée

Il y a plusieurs années, le Conseil de fondation avait pris la décision d'élargir l'horizon du Vitromusée vers les arts du verre en général. Dans la perspective de créer un troisième volet de l'exposition permanente aux récipients et objets en verre, un mandat avait été donné à M. Erwin Baumgartner, spécialiste de ce domaine, de mener une réflexion sur cet élargissement des collections. L'étude a été terminée en automne 2012 et soumise aux membres du conseil. Aucun musée suisse ne présente une collection de l'évolution historique des récipients et objets en verre.

Le Vitromusée pourrait combler cette lacune en proposant ce troisième thème à côté des deux autres domaines déjà existants, le vitrail et la peinture sous verre et deviendrait ainsi un digne représentant au niveau international. La réflexion de M. Baumgartner porte également sur la façon dont le musée est vu et perçu de l'extérieur. Il estime qu'il a besoin d'une plus grande visibilité au point de vue national.

Ce projet ambitieux nécessitera de nouvelles forces, un financement solide et, à moyen terme, des locaux supplémentaires. Dans un premier temps, la réalisation du troisième thème pourrait se faire par des expositions temporaires dans les salles disponibles en alternant avec les deux autres domaines. Un groupe de travail sera constitué.

2015 : 20e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre (AIHV)

Le Vitromusée, avec son partenaire scientifique le Vitrocentre, s'est porté candidat pour organiser le 20e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre (AIHV) en septembre 2015 à l'université de Fribourg et à Romont. La candidature a été applaudie par l'assemblée générale de l'AIHV en septembre 2012 à Piran (SL).

Un comité d'organisation s'est constitué, dont font partie la présidente et le directeur du Vitromusée, la nouvelle présidente de l'AIHV, Madame S. Fünfschilling, Augst, et d'autres chercheurs suisses. Ce congrès se tient tous les trois ans avec une participation de 180 à 220 chercheurs venant de 20 pays environ. Ce congrès qui sera accueilli pour la deuxième fois en Suisse sera une excellente occasion pour le Vitromusée de se positionner avec son troisième thème, les récipients et objets en verre, dans le contexte international.

Finances

Le budget pour l'année 2013 présente un total de charges de CHF 572'492.- et un total des produits de CHF 571'300.-. Il prévoit donc un déficit de CHF 1'192.-. Les charges du personnel ont augmenté suite au nouvel horaire du Vitromusée (6 jours/semaine). Cette augmentation devrait être compensée par une augmentation des entrées et des ventes de la boutique.

La situation financière reste toujours un souci pour le comité de direction et le conseil de fondation. Durant l'année 2012, nous avons bénéficié du soutien de la Loterie Romande et de la Ville de Romont (soutien financier + suspension partielle de l'amortissement de la dette pour la 4ème année). Notre partenariat avec la BCF est également prévu jusqu'à fin 2013. Au 31.12.2012, la dette envers la Ville de Romont s'élève à CHF 396'000.- et celle de la LIM à CHF 13'420.-.

2. Personnel

Conservateur : Stefan Trümpler

Secrétariat, comptabilité : Claudine Demierre, Fabienne Hauser

Inventaire. : Astrid Kaiser

Espace enfants : animé par Eveline Tissot, Astrid Kaiser, Laure Delabays et Monique Jung. Clarisse Mühlemann, avec déjà une casquette de guide du musée, apporte une aide occasionnelle aux animatrices.

Personnel à l'accueil du musée : équipe composée de Mmes Thérèse Chammartin, Simone Devaud, Eva Deillon, Claudia Defferrard, Line Gillard. Valérie Golliard (étudiante) a rejoint l'équipe.

Loïc Schorderet a pris un congé temporaire de quelques mois pour servir l'armée et parfaire ses connaissances linguistiques.

Guides : Thérèse Chammartin, Anne Christine George, Astrid Kaiser, Clarisse Mühlemann, Eveline Tissot.

Equipe technique : Michel de Techtermann, Ami Liard, Marcel Python, Francis Python et Charles Spichtig.

Conciergerie: Madame Tuta Dalipi est venue rejoindre Marie-Lise Margueron pour l'aider dans sa tâche. Marie-Hélène Sugnaux a quitté sa fonction pour se consacrer à ses petits-enfants.

En collaboration avec le Vitrocentre : Yves Jolidon, Valérie Sauterel, Stefan Trümpler.

Les responsables du Musée tiennent à remarquer que plusieurs membres de son équipe s'engagent à titre bénévole, entièrement ou à des conditions très favorables pour notre institution, et ils tiennent à les remercier très chaleureusement de leur dévouement.

3. Expositions permanentes

En 2012, les expositions « permanentes » du Vitromusée ont également fait l'objet de changements, d'une part pour les garder attrayantes et actualisées, d'autre part pour des raisons de conservation, notamment pour des œuvres en papier. L'exposition des vitraux figuratifs médiévaux a été enrichie de deux vitraux gothiques français du XIIIème siècle (œuvres en prêt). Dans la salle St-Luc, la présentation en rotation de dessins, maquettes et cartons de vitraux de la grande collection du Musée a été renouvelée et les pièces sont présentées dans de grandes vitrines. Comme chaque année, l'équipe responsable pour le programme proposé aux classes, enfants et jeunes créateurs a imaginé et aménagé deux nouveaux décors de l'Espace enfants, en rapport avec les expositions temporaires.

4. Expositions temporaires

Gian Casty

Cette exposition s'est terminée en avril 2012 et a été reprise par le musée Kleines Klingental à Bâle, la ville dans laquelle l'artiste a vécu et travaillé. Le concept, la muséographie et la mise en place de cette venue bâloise ont été assumés par le Vitromusée, dans le cadre d'une collaboration avec une compensation financière. Astrid Kaiser a présenté une conférence lors

du vernissage, à laquelle environ 280 personnes ont participé. L'exposition a trouvé un très bon accueil dans cette ville de culture.

Ouvertures. Aperçu de la création contemporaine en verre dans l'architecture

De nos jours encore, le verre a sa place dans l'architecture en tant qu'élément de création. Des vitraux modernes d'artistes de renom pour des églises historiques soulèvent un intérêt au niveau international. Avec leur enveloppe ambivalente, à la fois fonctionnelle et visuelle, les œuvres d'architectes contemporains deviennent des objets de verre monumentaux. Dans l'espace intérieur également, le verre constitue le point de départ pour des créations aux frontières de l'art, du design et de la fonctionnalité.

Verarte.ch, l'association d'artistes suisses en faveur de la création en verre, avait organisé sur ce thème un concours proposant trois situations fictives. Evalués par un jury spécialisé externe, 17 artistes ont développé des œuvres à partir de leurs projets. Des travaux plats ou en 3D, résultant de diverses approches artistiques et solutions techniques, offraient un aperçu de la création verrière contemporaine dans l'architecture.

Les artistes participants : Kathrin Armbruster-Seid, Sylvie Aubry, Roland Béguin, Françoise Bolli, Marc Dufour, Caroline Ferrara, Daniel Gaemperle, Corinne Gentizon, Sabine Gysin, Priska Jacobs, Catherine Keller, Bernd Kniel, Bruna Olivet-Ara, Noëmi Rehberg, Aurélie Raymondin, Dieter Scholz, Thomas Woodtli.

Verso. Peinture sous verre d'artistes contemporains suisses.

Le Vitromusée a présenté les œuvres de quinze artistes qui exploitent, chacun à leur manière, les techniques de la peinture sous verre. Cet art, au départ très exclusif, a évolué au cours du temps jusqu'à devenir support de production populaire. Les peintres du 20^e siècle (parmi lesquels Vassily Kandinsky et Paul Klee) l'ont pratiqué, et la peinture sous verre continue d'interpeller les artistes de nos jours.

La démarche contemporaine a été mise en évidence par une contribution suisse à la Biennale de Venise et par le travail d'une artiste s'exprimant exclusivement à travers ce procédé. Utilisée occasionnellement par plusieurs créateurs, pour un projet ou une conception spécifique, la peinture sous verre représente pour d'autres un jardin secret entretenu par passion.

Bien plus que la fidélité à un savoir-faire traditionnel, ce sont les phénomènes intrinsèques et les stimuli de cet art remontant à l'antiquité qui inspirent les artistes. Une cinquantaine d'œuvres récentes extrêmement diverses, surprenantes, intimes, enchanteresses et chatoyantes sont rassemblées au Vitromusée, autant de variations autour du même thème technique.

Les artistes invités : Peter Barth, Anton Bernhardsgrütter, Carlo Domeniconi, EberliMantel, Daniel Gaemperle, Silvia Gertsch, Catherine Liechti, Guy Oberson, Christoph Rütimann, Erich Sahli, Lorenz Schmid, Anselm Stalder, Ulrich Stückelberger, Rolf Winnewisser, Thomas Woodtli.

Un catalogue a été édité à cette occasion : Verso. Peinture sous verre d'artistes contemporains suisses. Vitromusée Romont, 2012. 82 p.

5. Espace enfants, ateliers et activités dans les salles

Activités pour les classes et les groupes d'enfants

Dans le cadre des activités Culture et école, animations scolaires soutenues par la DICS, les animatrices ont proposé trois programmes liés aux expositions temporaires:

- Marionnettes en verre ou tableau sur le thème du cirque, durant l'exposition Gian Casty du 16 octobre 2011 au 12 février 2012
- Maison idéale, durant l'exposition Ouvertures du 6 mai au 28 octobre 2012
- Peinture sous verre, durant l'exposition Verso du 25 novembre 2012 au 24 mars 2013

Ces activités ont été suivies par un peu moins d'une vingtaine de classes.

Parmi elles, les classes enfantines de Romont, des classes de Lentigny, Bulle, Villargiroud, Vuisternens-dvt-Romont, Cologny Ge, Nuvilly, Le Mont-sur-Lausanne, une école privée catholique d'Aigle.

Pour répondre à la demande croissante de classes du CO et du collège, l'équipe des animatrices a élaboré une activité et un matériel pédagogique adaptés aux adolescents. Pour preuve les réservations du CO de Romont qui a suivi quatre activités dans le cadre de la semaine thématique et le Gymnase de Berne et le Collège de Ste Croix qui ont suivi trois activités.

Enfants au musée

Les activités à réaliser individuellement sont adaptées pour être accessibles aux plus jeunes. Les jeunes visiteurs apprécient le jeu du parcours des fantômes avec le même plaisir depuis quelques années, celui-ci étant actualisé pour chaque exposition temporaire.

Activités proposées sporadiquement

- Samedi 28 janvier, les enfants étaient invités à fabriquer une marionnette en verre.
- Pour répondre à la demande de quelques personnes, samedi 11 février, les animatrices de l'espace enfants ont proposé une activité aux plus jeunes enfants de 4 à 6 ans, accompagnés d'un parent.
- Mercredi après-midi 4 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques, les enfants étaient conviés à réaliser des poussins colorés en verre, agrémentés de plumes, suspendus aux bouts de fils.
- Mercredi 8 août, pour cette activité estivale, les petits visiteurs ont imaginé un monde aquatique, fait d'éclats de verre collés sur une plaque de verre transparente, en équilibre sur des bouchons de liège.
- Mercredi 19 décembre, en vue des cadeaux de Noël, les jeunes créateurs se sont initiés à la peinture sous verre en réalisant un support avec calendrier 2013.

A la carte

- 17 mars, la Fondation Cap Loisirs de Genève, 10 personnes handicapées et 4 accompagnants ont beaucoup apprécié la visite du musée et la réalisation d'un petit plat en verre avec le décor à la grisaille.
- 12 mai, une classe de catéchisme de Mézières VD a souhaité une activité à la carte, sur le thème de la lumière, avec visite du musée et création d'un bougeoir, avec visite de la Collégiale et de la Fille-Dieu.
- 26 mai, une animation privée a été organisée sur le thème "Maison idéale", réservée par un adulte pour 8 enfants de 6 à 9 ans.
- 30 juin, activité pour l'association Motards en folie. Les membres se déplacent en motos et véhiculent chacun un enfant à l'arrière de leur gros engin. Grand moment d'émotion pour tous ceux qui ont vu passer le cortège. Ils ont visité le musée et suivi l'activité "Maison idéale".

Activités pour les Passeports-Vacances

- Les Passeports-vacances de la Gruyère, d'Oron, de Moudon pour deux activités, l'Atelier Tournesol à Bossonnens ont profité de l'offre du petit plat à la grisaille.
- Le Passeport-vacances de la Glâne a opté pour le tableau en verre.

Nous constatons que de nombreuses œuvres réalisées lors des passeports-vacances restent au musée, les enfants ne pouvant pas les emporter le jour-même de l'activité car les objets nécessitent une cuisson. Afin de palier à ces regrettables "oublis", les animatrices étofferont leur offre d'une activité supplémentaire.

Workshops

Le programme des ateliers 2012 a rencontré un beau succès. Sur les 19 ateliers proposés, 15 ont eu lieu. La Société des Amis du Musée a à nouveau soutenu financièrement l'édition du prospectus.

L'atelier du Vitromusée

Chaque premier week-end des mois d'avril à octobre, un peintre-verrier travaille dans l'atelier du Musée : il présente, explique et réalise les diverses étapes de la création d'un vitrail sur des travaux en cours. Et depuis cette année, dans ce même espace, l'Association professionnelle suisse du vitrail propose un film montrant la richesse créative de quelques-uns de ses membres.

Activités publiques

Tous les vendredis et un samedi par mois, la salle St-Luc accueille les fiancés et leurs familles et amis pour la célébration des mariages civils. Cette même Salle est régulièrement réservée pour des auditions de musique par le Conservatoire, pour des apéritifs après des mariages ou des visites guidées, pour des assemblées, séminaires, concerts, etc. Cette année la Salle St-Luc a également été réservée pour les 20h de musique, le dîner annuel des anciens et actuels membres du Conseil d'Etat de Fribourg et la Fête de Noël du Centre éducatif de la Glâne.

6. Collections, dons, acquisitions

Dons et acquisitions

Vitraux

6 fenêtres avec vitrerie à cives, dont un carreau coulissant, env. 18e siècle (donation atelier Stäuble). – 7 vitraux de Jacques Düblin provenant d'une ancienne chapelle privée à Lucerne (don Jungwacht Blauring Schweiz). – Emil Schäfer, 2 rondels, (Christ portant la Croix / Apôtre), don Therese Philipp-Schön.

Fonds d'artiste

Donation importante de la part de la famille de l'artiste Bodjol (Walter Grandjean, Genève, 1919-2006) de tout le fonds d'archives concernant l'œuvre verrière de l'artiste : 6 vitraux et environ 150 travaux préparatoires (dessins, maquettes, rouleaux de cartons).

Gestion des collections

Gestion des collections

La gestion de la collection reste une des priorités actuelles du Vitromusée. L'inventaire est mis à jour en permanence. Des déménagements de parties des collections ont été effectués, en lien avec la transformation de locaux au château (Vitrocentre). Le Vitrocentre a inclus les collections du musée dans un projet global de gestion et de numérisation, pour lequel une demande de soutien a été adressée à la Loterie Romande intercantonale. La Loro a donné une réponse positive à cette demande.

7. Infrastructure

L'éclairage de l'exposition permanente de vitraux figuratifs dans les combles de l'aile fribourgeoise a été complété d'éléments LED.

8. Site Internet

Le Vitromusée et le Vitrocentre, en collaboration avec l'Office du Tourisme, préparent la refonte du site Internet, auquel s'ajoutera celui du Vitrofestival.

9. Agenda électronique

L'Office du tourisme de Romont, par l'entremise de Eliane Aubry, a élaboré un agenda électronique commun au service des quatre institutions liées par les activités au Vitromusée Romont: l'Office du tourisme, la Préfecture, l'Office d'Etat civil de la Glâne et le Vitromusée. Cet outil permet de renseigner précisément chacune des parties sur l'utilisation des salles en diminuant considérablement le transfert de documents papier.

10. Vitrofestival

Le comité d'organisation se réunit régulièrement pour la préparation de la prochaine édition prévue les 20 et 21 avril 2013 et travaille à la mise sur pied d'une association Vitrofestival.

11. Fréquentation

Fréquentation du Musée : 10'641 entrées aux expositions et 3'951 personnes venues au Musée pour d'autres buts (mariages, apéritifs, cours, etc).

Dès le 1er novembre 2012, le Musée a adopté un nouvel horaire d'ouverture: du mardi au dimanche.

Romont, le 22 mars 2013

Anne de Pury
Présidente du Conseil de Fondation

Stefan Trümpler
Conservateur

VITROCENTRE ROMONT

Centre suisse de recherche sur le vitrail et les arts du verre

Missions

La Fondation Vitrocentre Romont a pour mission principale d'effectuer et de soutenir des recherches sur les arts du vitrail, de la peinture sous verre et du verre, sur le plan historique, technique et de la conservation. Le Vitrocentre rassemble des documentations et des collections d'étude, dont notamment le Fonds Ruth et Frieder Ryser. Il soutient la formation en ce domaine et collabore avec le Vitromusée Romont, Musée suisse du vitrail et des arts du verre.

Son Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises. Il a adopté les comptes et le projet de budget et a examiné la planification des projets de recherche en cours et à venir.

Le Vitrocentre et l'Université de Fribourg ont conclu une convention de collaboration sous forme d'un *Institut associé*.

Les activités de recherche du Vitrocentre

L'inventaire et l'étude très poussée des vitraux et des artistes et peintres verriers fribourgeois du XVIe au XVIIIe siècle, dans le cadre de l'organisation scientifique internationale du Corpus Vitrearum, touche à sa fin. Ce projet de recherche comprenait également la partie de la collection du Vitromusée, et dans l'ouvrage actuellement en préparation des révélations intéressantes concernant des vitraux anciens de la Ville de Romont seront publiées.

Deux projets de recherche et d'inventaire similaire sur le patrimoine verrier des cantons de Berne et de Genève se sont poursuivis. Une collaboration avec des institutions de recherche et des Musées anglais a été entamée en vue de l'étude et de la publication des très nombreux « vitraux suisses » de l'époque de l'ancienne Confédération dans des collections d'Angleterre.

Deux projets de recherche soutenus par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique sont en cours, en collaboration avec l'Université de Zurich, ils sont consacrés aux « Médiâs en mutation » (Pôle de recherche national, avec un projet du Vitrocentre sur des aspects médiologiques du vitrail au Moyen Age) et à l'art du vitrail du XIXe siècle en Suisse avec l'œuvre de l'atelier Röttinger et de son fonds d'archives. Un volet de cette étude a été terminé sous forme d'une thèse de doctorat.

Le Vitrocentre a contribué, avec un prêt de peintures sous verre et une étude sur ceux-ci, à une exposition des Musées de la ville d'Augsbourg. Il a organisé un cours sur l'art du vitrail et de la peinture sous verre à l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Zurich.

Conservation et technologie

Dans le domaine de la technologie, un projet de recherche sur les verrières de protection et leur impact énergétique est en cours, avec plusieurs partenaires. Des vitraux historiques du cloître de Wettingen, de la collégiale de Berne et de la Oberkirch de Frauenfeld ont fait l'objet d'études de technologie d'art.

Des mandats et expertises ont été effectués dans les cantons d'Argovie, Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Thurgovie, Valais et Vaud. Dans le canton de Fribourg, les églises des Augustins à Fribourg, la Collégiale et la chapelle de St-Charles de Romont (vitraux d'Alexandre Cingria) ainsi que les églises de Mézières (peinture sous verre d'Emilo Beretta) et de Wünnewil ont fait l'objet de travaux d'expertise ou de suivi de restauration.

Collaboration avec le Vitromusée

En synergie avec le Vitromusée Romont, le Centre a assumé des tâches scientifiques liées aux expositions, notamment la préparation de publications, et à la gestion coordonnée de leurs collections.

A ce sujet il a préparé des projets de réaménagement de dépôts et de numérisation, également en vue de leur financement par des moyens de tiers. Il a également contribué au renouvellement des moyens communs d'information et de communication, en particulier le site internet.

Les chercheurs du Vitrocentre ont participé activement à plusieurs réunions scientifiques internationales. Parmi toutes ces activités qui mettent en valeur l'engagement et le rayonnement de Romont en tant que pôle d'excellence pour les arts du verre, sur le plan national et international, on peut également mentionner une conférence sur le vitrail en Suisse, et à Romont, présentée à Londres sur invitation de la très ancienne Confrérie des Verriers (The Worshipful Company of Glaziers) et de l'Ambassade Suisse en Grande Bretagne, en présence de Monsieur l'Ambassadeur.

Dr. Stefan Trümpler

Directeur

BIBLIOTHEQUE

Activité et fonctionnement

648 adultes et 926 jeunes et enfants de Romont et de la région empruntent régulièrement des livres à la bibliothèque. Ce sont 1574 lecteurs qui fréquentent la Bibliothèque, dont 180 nouvelles inscriptions.

26'061 ouvrages ont été empruntés parmi le choix de romans, documentaires, périodiques, biographies, albums, bandes dessinées et mangas.

1'042 nouveaux documents ont été catalogués et mis à disposition du public. De plus, 245 livres ont été loués pour un an à Bibliomedia à Lausanne, dont une exposition sur le thème « Migrations ».

24'527 livres sont propriété de la Bibliothèque, soit **13'519** dans le secteur adulte et **11'008** dans le secteur jeunesse dont **4'670** livres pour enfants et **6'338** pour jeunes.

(Pour des données chiffrées détaillées, les statistiques relatives aux livres et aux lecteurs sont jointes à ce rapport.)

Personnel et commission de la bibliothèque

Mme Sonia Salvisberg a remplacé Mme Maryse Chassot pendant son congé maternité. La bibliothèque a bénéficié de son aide du 31 janvier au 10 juillet.

Au 1er octobre, Mme Carole Chételat a été engagée à 30% en remplacement de Mme Maryse Chassot, qui a repris au 1er décembre, à 50%, le poste de responsable de la bibliothèque.

Au 30 novembre, Mme Béatrice Despont a terminé son activité au sein de la bibliothèque par son départ à la retraite. Qu'elle soit ici vivement remerciée pour ses 30 années de service et pour son engagement et son savoir-faire qu'elle a mis au service de la lecture et de la bibliothèque de Romont.

En 2012, la commission se composait de :

M. Christian Perrier, responsable du dicastère de la culture
Mme Béatrice Despont, bibliothécaire responsable
Mme Maryse Chassot, bibliothécaire
Mme Laure Delabays
M. Michel Dousse
Mme Sylvia Mettraux
Mme Anne-Claire Roubaty
Mme Corinne Dénervaud

La commission a siégé à 5 reprises pour des séances administratives et a participé activement à certaines animations.

Expositions

Tintin

Pour cette exposition, nous avons demandé la collaboration de Monsieur Frédéric Rossier qui nous a aimablement prêté sa collection privée de petits objets, jeux et livres de Tintin. Cette exposition s'est réalisée dans le cadre des expositions « Lecteurs Passions ». Tous nos lecteurs, surtout les enfants, ont eu un grand plaisir à se (re-)plonger dans l'univers de Tintin. Un grand merci à Frédéric Rossier ! Cette belle exposition, qui a débuté en octobre 2011, est restée visible jusqu'en mars.

Migrations

De mars à août, nous avons exposé une trentaine d'albums et de documentaires sur le thème de la migration. Nous avons emprunté cette exposition à Bibliomedia à Lausanne. Les lecteurs ont pu consulter sur place des livres aux thèmes très variés, aussi bien des documentaires très intéressants sur la migration des oiseaux ou sur les peuples nomades, que de magnifiques albums pour enfants parlant, avec beaucoup de tendresse, de l'adoption.

Bénichon

Pour le 30ème anniversaire de la bibliothèque, une belle vitrine sur le thème de la bénichon a été préparée. Nous y avons exposé des livres, mais aussi des objets traditionnels, bredzon, baquets à crème, assiette gruyérienne et autres. Et pour allécher nos lecteurs, M. Joël Grandjean, de la boulangerie Dubey & Grandjean SA à Romont, nous a gracieusement mis à disposition les nombreux délices de la bénichon.

Noël

Nous avons décoré notre vitrine de circonstance et notre grand choix de livres de Noël y était présenté, avec de nouvelles acquisitions. Les livres ont rencontré, comme chaque année, un vif succès.

Animations

Passeport vacances

Comme l'année précédente, la bibliothèque a participé au passeport vacances de la Glâne en proposant une animation pour les enfants de 6-9 ans. L'activité a eu lieu le jeudi matin 16 août et a rassemblé 14 participants. Mme Anne Ruelle, conteuse et bibliothécaire, a animé la matinée. Les enfants devaient jouer au détective et trouver différents indices dans les livres, le but étant de les initier au plaisir du livre. Ils sont tous repartis enchantés.

30ème anniversaire de la bibliothèque

A l'occasion du 30ème anniversaire de la bibliothèque, les bibliothécaires, aidés par la commission de la bibliothèque, ont organisé deux manifestations pour célébrer l'évènement. Après discussion, le thème de la bénichon a été retenu. Pourquoi choisir ce thème ? « A l'image de la bénichon, élément du patrimoine culturel, la bibliothèque de Romont est un foyer de conservation de la mémoire écrite.

En trente ans d'existence elle a accompagné de nombreux lecteurs, offert maintes heures de rêve et suivi l'évolution technique qui accompagne l'écrit. Comme la bénichon, elle se raconte au passé et au présent. » (Cette citation est tirée d'un article du journal La Liberté paru pour annoncer les manifestations.)

Le samedi matin 15 septembre, le boulanger romontois Joël Grandjean a présenté, dans les locaux de la bibliothèque, les particularités des produits de la bénichon. Le public présent a pu déguster les nombreux délices préparés à cette occasion. Cette rencontre était ouverte à tous, proposée pour un public familial.

Les réjouissances, avec une partie officielle, ont continué le jeudi 20 septembre à la salle bourgeoise de l'Hôtel de Ville par la conférence d'Anne Philipona Romanens, avec présentation de son livre « Chantons, dansons, bénichonnons : hier et aujourd'hui ». La soirée était ouverte à tous, sur invitation ou pas. Ont répondu présents Mme Dominique Nouveau Stoffel, présidente de l'ABF (association des bibliothèques fribourgeoises), Mme Nicole Naef, répondante des bibliothèques, M. Willy Schorderet, Préfet de la Glâne, M. Roger Brodard, Syndic de Romont et Mmes et MM. les Conseillers communaux. Avant de laisser la parole à Mme Philipona Romanens, M. Christian Perrier, conseiller communal responsable de la culture, accueille l'assemblée et salua les invités présents, puis donna la parole à M. le Syndic. Celui-ci basa son intervention sur l'histoire de la bibliothèque et n'oublia pas de remercier Mme Béatrice Despont, alors bibliothécaire responsable, pour son bel engagement auprès de la bibliothèque.

Après une remarquable conférence, les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un apéritif en accord avec le thème. La bibliothèque a associé la librairie La Rumeur de Romont à cette soirée et le public a ainsi eu la possibilité d'acheter et de faire dédicacer le livre de Mme Philipona Romanens.

Nuit du conte

AROLE, la ligue suisse de la littérature pour la jeunesse, section romande a fixé au 9 novembre la « Nuit du Conte » pour toute la Suisse. Le thème proposé était « Tout feu, tout flamme ».

Nos 3 conteurs, Anne-Laure Brügger, Laure Delabays et Vincent Roubaty, ont cette année conté à Siviriez, une des communes partenaires de la bibliothèque. Ceci nous a permis de sortir de nos murs et de toucher un autre public. Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Siviriez, M. Didier Pellaton, commandant des pompiers du CSPI Glâne-Est et M. Pierre-Alain Zbinden, propriétaire du Garage de la Glâne, pour la mise à disposition des locaux. Un merci tout particulier à la famille Zbinden pour leur accueil. Une cinquantaine de participants, enchantés de leur soirée, ont pu écouter des contes sur les thèmes des dragons, des incendies et de la vitesse. Et comme à l'habitude, la soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une tasse de thé chaud à la cannelle et de quelques douceurs.

Heures du Conte

Les classes de 2ème enfantine de Romont ont été invitées à une heure du conte le 15 juin. Les enfants et les enseignantes ont eu beaucoup de plaisir à écouter les contes d'Anne-Laure Brügger.

L'heure du conte de Noël a réuni une dizaine d'enfants le 17 décembre autour d'Anne-Laure Brügger. Quel bonheur de voir leurs petits yeux briller.

Visites de classes

10 classes du centre éducatif et scolaire ainsi que des classes de logopédie viennent régulièrement à la Bibliothèque, certaines chaque mardi matin.

6 classes d'enseignement spécialisé de Romont sont venues passer une heure à la bibliothèque en début d'année lors de trois visites. La bibliothécaire leur a fait une visite des lieux et les enfants ont eu du temps pour regarder et choisir des livres.

1 classe enfantine d'Ursy est venue pour une heure le 8 novembre et a suivi la présentation de la bibliothèque par Béatrice Despont et Carole Chételat. La visite s'est terminée par une lecture par une des bibliothécaires.

1 classe de Prez-vers-Siviriez est venue à trois reprises : le 24 janvier, le 27 mars et le 19 juin. L'enseignante avait prévu un travail de recherche sur le thème de l'eau. La bibliothécaire était là pour renseigner les élèves et les aider dans leurs recherches.

Des éducatrices de crèches, des enseignant(e)s des classes enfantines et primaires choisissent régulièrement à la bibliothèque des livres pour leurs classes.

Né pour lire

Un rayonnage spécial « tout-petits » a été aménagé au coin des enfants et rassemble les livres qui sont spécialement conçus pour leur âge. Il est régulièrement complété.

A deux reprises, les jeudis 21 juin et 15 novembre, de 9 à 11 h, la bibliothèque a invité les tout-petits à venir avec leurs parents partager un moment privilégié autour du livre. Dans un environnement spécialement conçu pour eux et pour l'occasion, les bébés ont pu prendre contact avec les livres choisis et rangés dans de petits bacs colorés. Ils ont fait des découvertes, écouté des histoires, montré des images, babillé en tournant les pages et fait partager leur plaisir aux parents, aux bibliothécaires et aux membres de la commission Laure Delabays et Sylvia Mettraux.

Grandir avec les livres, un atout pour la vie : c'est le but du projet lancé par Bibliomedia et l'Institut suisse Jeunesse et Medias sous le patronage de l'Office fédéral de la culture. Il vise à sensibiliser les parents à l'importance de se familiariser très tôt avec les livres.

Après formation de leurs bibliothécaires, 5 bibliothèques du canton dont la nôtre se sont lancées dans l'aventure. Un coffret-cadeau de 3 livres est offert dans ce cadre à chaque nouveau-né par le biais des maternités et des bibliothèques.

Rencontres en bibliothèque

Cette association, créée en 2010, a pour but de réunir en bibliothèque un membre de l'association avec un jeune, qui a commis un délit mineur, que le juge lui désigne. A travers la découverte d'un texte, un dialogue peut s'instaurer et permettre d'élargir les capacités langagières des jeunes en difficulté et de développer leur intérêt pour la lecture.

La bibliothèque, qu'une représentante de cette association a contacté, a accueilli quatre jeunes, accompagnés d'un bénévole, pour huit rencontres le samedi matin.

Promotion

Foire aux livres

Avec l'aide et la participation des membres de la Commission, la bibliothèque est sortie de ses murs à l'occasion de la foire du 25 août. Comme à l'habitude, nous avons monté un petit stand avec des livres d'occasion à vendre et des flyers donnant des informations sur la bibliothèque. Mais cette matinée a surtout été l'occasion pour nous d'annoncer les animations prévues pour le 30ème anniversaire de la bibliothèque, en distribuant des tartines de cuchaule à la moutarde de bénichon et des flyers.

Rubrique Coup de cœur

Elle a été mise sur pied en collaboration avec la Feuille fribourgeoise.

Il est prévu environ 8 articles par an, écrits par chacun des membres de la commission. En 2012, un jeune lecteur de la bibliothèque a proposé un coup de cœur, qui est également paru dans la Feuille fribourgeoise.

Réaménagement du coin « Enfant »

En 2011 avait débuté le réaménagement du coin « Enfant » par l'achat d'une étagère en bois pour créer un coin avec des livres pour les tout-petits. Les bibliothécaires ont continué le travail de réaménagement en achetant deux étagères en bois supplémentaires pour y ranger les livres de contes et les recueils d'histoires, certains albums et les revues pour les enfants, ainsi que deux bacs supplémentaires pour les bandes dessinées. Tout ce travail est en cours et sera terminé en 2013. Les bibliothécaires souhaitent ainsi « aérer » les rayons et espèrent rendre l'endroit plus accessible et convivial pour les enfants.

Location de livres

245 livres ont été loués à Bibliomedia à Lausanne, romans et documentaires jeunesse et bandes dessinées pour adultes.

Abonnements gratuits

Un abonnement adulte gratuit à la bibliothèque est proposé à chaque nouvelle famille ou nouvel habitant qui s'installe à Romont pour la durée d'une année à partir de sa validation. Distribué avec les documents usuels, il permet à ces personnes de découvrir les prestations de la bibliothèque de leur nouvelle commune et est très apprécié.

Don 2011 de la Loterie romande

Les statistiques et le rapport d'activités 2011 ont été examinés par la répondante des bibliothèques de lecture publique Mme Nicole Naef au nom de l'ABF. Sur cette base, notre bibliothèque a pu recevoir le maximum pouvant être attribué soit la somme de Fr. 5000.-. Nos vifs remerciements à la Loterie romande pour ce soutien.

Participation des communes voisines

Les communes partenaires ont reçu le rapport d'activités et les statistiques 2011. Nous leur avons fait parvenir, souvent par le biais des écoles, les affiches et papillons annonçant certaines manifestations de l'année 2012.

Un grand merci aux communes qui participent aux frais de la bibliothèque : Siviriez et Villaz-St-Pierre.

Choix de livres

Les bibliothécaires ont catalogué 1'042 nouveaux livres, choisis en librairie, sur la base de références d'ouvrages spécialisés, à la suite de la visite au Salon du livre de Genève, d'après des critiques littéraires, sur des propositions de la commission, de lecteurs ou d'enseignants.

Les bibliothécaires ont préparé une caisse avec un choix varié de livres pour le camp de ski de l'école de Massonnens sur demande d'un enseignant.

Informatique

WebOpac

Le public peut consulter notre catalogue de chez lui, via Internet. Le lecteur peut consulter son compte lecteur, prolonger ses documents en prêt et réserver le livre qui l'intéresse, pour autant que celui-ci soit déjà en prêt, donc pas disponible dans l'immédiat à la bibliothèque. Ce service est bien apprécié de nos lecteurs. 3350 recherches ont été effectuées en 2012.

Netbiblio

En novembre, nous avons migré vers une nouvelle version de notre système de gestion de bibliothèque : Netbiblio 3. La migration a été effectuée par l'entreprise Alcoda, qui gère le système, en collaboration avec M. Gaby Gilliéron, qui s'occupe du parc informatique communal. Les bibliothécaires ont suivi une première formation, donnée par M. Bernhardt d'Alcoda, et sont ravies des fonctionnalités et des nouvelles possibilités offertes par cette version de Netbiblio. Celles-ci permettront aux bibliothécaires d'améliorer leurs services aux lecteurs. Ceux-ci ont déjà pu en découvrir certains et en sont très satisfaits.

Relations Inter-Bibliothèques

Rencontre des bibliothèques

Environ trois à quatre fois par an, les bibliothécaires se rencontrent dans une bibliothèque, pour discuter de problèmes communs ou d'après un thème, donner et recevoir diverses informations. Ceci se passe le jeudi matin.

B. Despont a participé à la rencontre du 19 janvier à Villars-sur-Glâne.

Les bibliothécaires se sont également rencontrées à deux reprises pour mettre sur pied un nouveau voyage-lecture pour les classes de 1ère et 2ème primaires. Cette animation permet un échange entre l'école et la bibliothèque sur plusieurs semaines. L'animation se fera très certainement en 2013.

Participation : M. Chassot

Liens professionnels

La Bibliothèque maintient ses liens avec les organisations professionnelles par sa participation aux différentes manifestations liées au monde du livre.

L'ABF (Association des bibliothèques fribourgeoises) :

Assemblée générale

A eu lieu le 21 mars à l'Ecole professionnelle artisanale et commerciale de Bulle avec la visite de la nouvelle exposition du Musée gruérien.

Participation : B. Despont.

Visite de la librairie La Bulle

Destinée aux bibliothécaires de l'ABF, elle a eu lieu le 13 mars. Pascal Siffert et ses collaborateurs ont présenté les nouvelles tendances de la bande dessinée dans les secteurs jeunesse et adulte.

Participation : B. Despont

Visite de la librairie St-Paul

Le 22 mai, présentation par les libraires des nouveautés dans le secteur jeunesse.

Participation : B. Despont

CLP (Communauté de lecture publique)

Organisation de cours

Mise sur pied de l'action Né pour lire et suivi, affiches et coffrets-cadeaux

Arole / Jeunesse et Médias (Ligue de littérature pour la jeunesse, section romande)

Coordination, information, publicité, cours pour l'organisation de la nuit du conte.

BCU

Recherches bibliographiques

Renseignements professionnels

Page Web des bibliothèques du canton

Prêt de livres pour des expositions

Organisation de cours

Répondante des bibliothèques

Bibliomedia

Location de 245 livres jeunesse et BD adultes.

Livr'Echange à Fribourg, bibliothèque interculturelle

Location de livres en langues étrangères.

Visite de Bédémania

Le 3 novembre, B. Despont s'est rendue à Bédémania à Belfaux. Elle en a profité pour prendre des références pour l'acquisition de nouveautés en bandes dessinées.

Formation continue

BCU / ABF / CLP

Réunions des responsables avec conférences sur un thème
Rencontres entre bibliothécaires
Conférences ou visites dans le cadre des assemblées (ABF – CLP – etc.)
Visites de bibliothèques, d'expositions, de librairies
Cours organisés sur différents thèmes (v. rubrique liens professionnels).

Alcoda

Formation à l'évolution du programme Netbiblio et soutien informatique, et pour le WebOpac à la formation des utilisateurs.

Conclusion

En 30 ans d'existence, la bibliothèque a un beau passé derrière elle. Elle a su contenter ses lecteurs, faisant de son mieux pour aller au-devant de leurs attentes, restant à l'écoute des nouveautés et du progrès. Nombre d'enfants ont découvert la lecture entre ses murs et sont devenus des lecteurs fidèles, venant aujourd'hui avec leurs enfants, leur faisant découvrir la joie des livres.

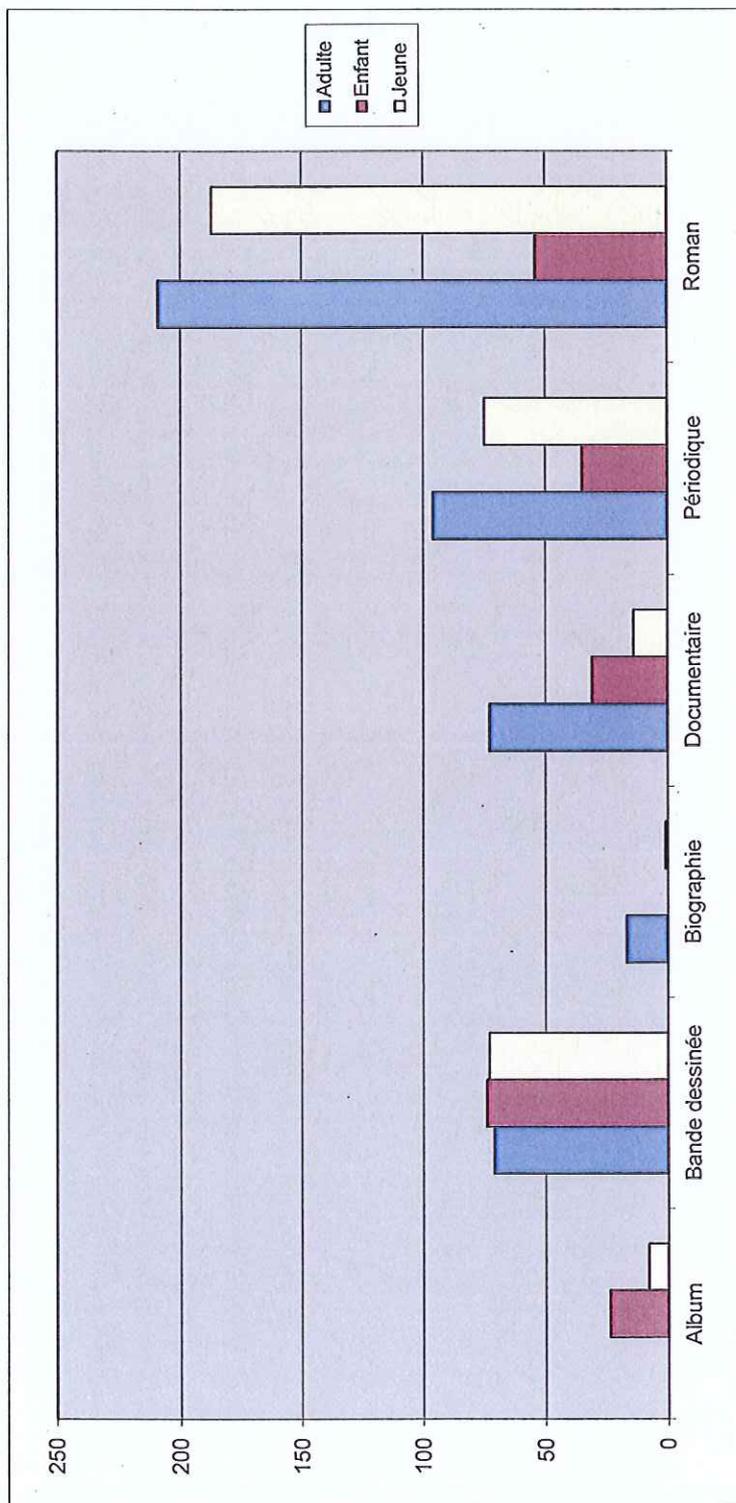
Au fil des années, la bibliothécaire responsable Mme Despont, les différentes collaboratrices et les membres de la commission de la bibliothèque ont fait tout leur possible pour faire de la bibliothèque un lieu de vie, un endroit où l'on aime s'attarder, échanger, faire des découvertes et voyager. Et l'on peut dire qu'à ce jour la bibliothèque est très appréciée des lecteurs romontois et de la région.

Pour les années à venir, je n'ai qu'un souhait à formuler : que la bibliothèque puisse continuer à satisfaire son public, en lui offrant un riche choix de nouveaux documents et d'animations attrayantes, et qu'elle joue toujours son rôle important de promotion de la lecture auprès du jeune public.

Maryse Chassot
Bibliothécaire responsable

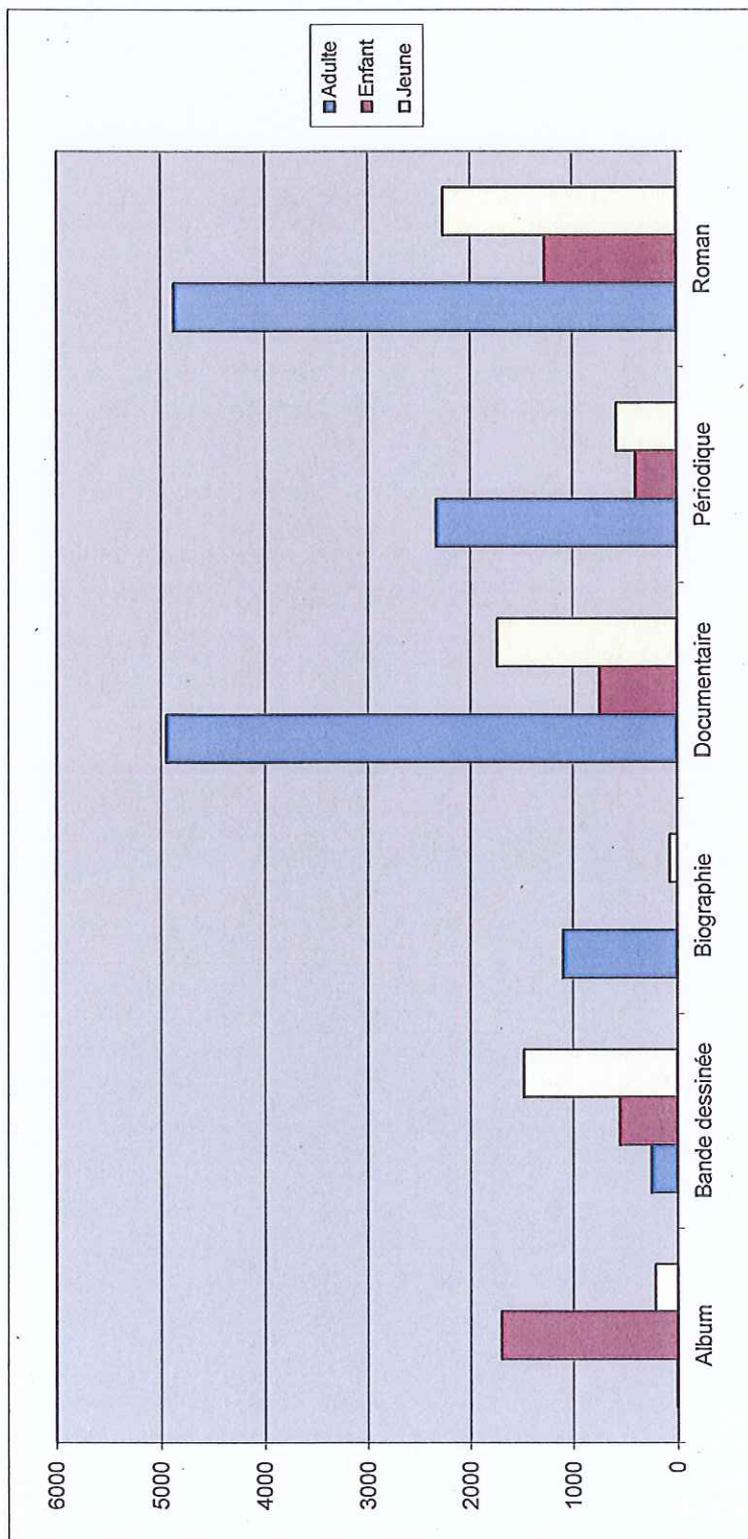
Ouvrages catalogués en 2012

	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	24	8	32
Bande dessinée	71	74	73	218
Biographie	17	0	1	18
Documentaire	73	31	14	118
Périodique	96	35	75	206
Roman	209	54	187	450
Total	466	218	358	1042



Ouvrages propriété de la bibliothèque à fin 2012

	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	7	1694	211	1912
Bande dessinée	247	557	1476	2280
Biographie	1099	1	69	1169
Documentaire	4953	746	1735	7434
Périodique	2337	400	581	3318
Roman	4876	1272	2266	8414
Total	13519	4670	6338	24527

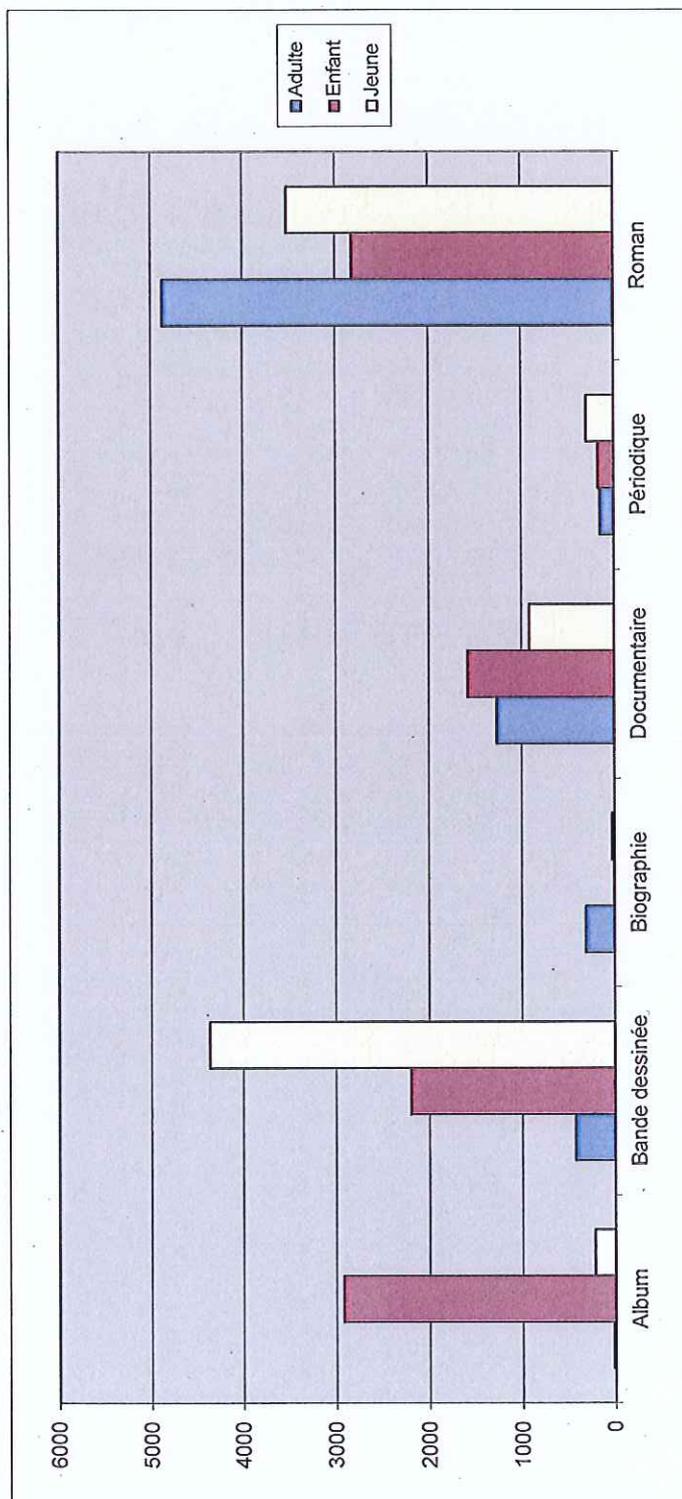


Statistique des prêts 2012

Période : 01.01.2012 - 31.12.2012

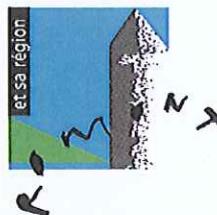
Nombre d'utilisateurs : 5565

	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	18	2919	219	3156
Bande dessinée	422	2194	4370	6986
Biographie	305	2	27	334
Documentaire	1265	1584	911	3760
Périodique	149	169	292	610
Roman	4877	2818	3520	11215
Total	7036	9686	9339	26061



2. TOURISME

Office du Tourisme de Romont



Accueil et Information

Accueil des hôtes / Distribution de documentation touristique aux habitants de la région/ Diffusion d'information et de matériel promotionnel/ Tenue à jour d'une importante documentation – sur le Pays de Fribourg et, d'une manière générale sur toute la Suisse/ Accueil et orientation des pèlerins sur le Chemin de St-Jacques-de-Compostelle : listes de lieux d'hébergement idoines, renseignements sur la suite du Chemin.

Organisation interne

Floriane Pochon (occupée à 100 %) jusqu'en juin 2012

Eliane Aubry (à 100 %), dès août 2012

Madeleine Fasel-Eggs (à 75%).

Claudine Derwey (env. 20 %) ponctuellement pour des tâches d'accueil, de billetterie, d'envois.

Manon Crausaz (60 %) étudiante, fin juin-début juillet

Line Gillard (60 %) étudiante, fin juillet-août

A noter que de la mi-juin à la fin août, l'OTR a fonctionné avec une étudiante à 60 % remplaçant un poste professionnel à 100 % !

Travail administratif

Correspondance et archivage pour la Société de Développement / Tenue à jour des membres SDR / Comptabilité / Gestion du personnel / Suivi du parc informatique / Statistiques

L'OTR possède le label de certification de qualité du tourisme suisse.

25e anniversaire

Le 20 juin 2012, l'Office du Tourisme fêtait son 25e anniversaire. Un groupe de travail, formé des présidents anciens et actuel – Jean-Louis Blanc, Jean-Bernard Favre et Michel Graber – a épaulé l'Office pour l'organisation de cette manifestation, qui a réuni une centaine de personnes aux Capucins. En plus de l'évocation de quelques faits marquants pour le tourisme régional et des perspectives, le point fort de la soirée a été la présentation faite par Jacky Delapierre, fondateur et directeur d'Athlétissima Lausanne ; son propos a mis en lumière les retombées qu'une telle manifestation apporte à une région. M. Delapierre a tenu tout l'auditoire en haleine.

Hormis cette manifestation officielle, l'OTR avait préparé un parcours de questions dans le cadre du Comptoir de Romont : Sous le titre de « Connaissez-vous votre région » des aspects insolites et particulièrement intéressants de Romont et de sa région étaient dévoilés.

CONNaissez-VOUS VOTRE RÉGION ?

Saviez-vous que, parmi ses visiteurs célèbres, le Vitromusée a accueilli Paul McCartney ?



Animation

Foires

Deux foires ont eu lieu en 2012 :

- La foire de printemps, le 28 avril, a accueilli les Artilleurs de la Glâne. Accompagnés de leur célèbre Chœur, les Artilleurs présentent « la Julie », ainsi que divers véhicules de fonction d'artillerie. Les boutiques ont organisé un défilé de mode. Plus de marchands ont participé, mais plusieurs se plaignent de la situation en pente de leur emplacement.
- La foire de la rentrée, le 25 août, a accueilli le Carnaval qui présentait son programme de l'hiver. La Ludothèque a organisé un jeu de l'oie géant à travers la ville qui a connu un beau succès. Comme d'habitude, le monde est surtout venu à l'heure de l'apéritif ; les marchands souffrent de cette situation.

Tour du Sauvage

la Tour du Sauvage ROMONT rempart ouest supérieur EXPOSITION

Du vendredi 3 au jeudi 9 août 2012



Marianne Décotterd, peintures
Laurence Probst, céramique

Horaires d'ouverture : vendredi de 16h à 20h
samedi et dimanche de 10h à 18h
du lundi au mercredi de 10h à 20h
jeudi de 10h à 15h

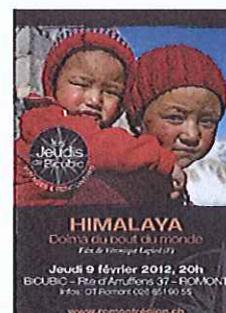
Jeu du Sauvage
9 août 2012, 20h30
SEBASTIEN PEIRY
Concert d'été

Organisation des soirées des Jeudis et des semaines d'exposition : choix des artistes, calendrier, contrats
Promotion : préparation du matériel imprimé (programme de saison, sets de table, affiches hebdomadaires) ; diffusion ; communiqués de presse ; agendas
Accueil des intervenants (parfois en collaboration avec les membres de la Société de Développement pour les Jeudis) ; mise en place et rangement de la Tour.

Jeudis de Bicubic

Le principe des films-conférences Connaissance du Monde s'essouffait (tant les conférenciers que le public prenait de l'âge et manquait de renouvellement).

L'Office du Tourisme a donc créé son propre produit, les Jeudis de Bicubic, avec une programmation exclusive. Les conférenciers engagés ne sont pas des personnes en tournée, elles sont plus proches de leurs images et du public. La promotion insiste sur l'aspect de la rencontre.



Au programme de cette année 2012 :

Jeudi 12 janvier : Chili, Argentine, Patagonie. Conférence-dias d'A. & J. Pichon (F)

Jeudi 9 février : Himalaya – « Dolma du bout du monde », Film de V. Lapiéd (F)

Jeudi 15 mars : « 300 jours – seul sur une île ». Film-conférence de X. Rosset (CH)

Jeudi 11 octobre : « Jusqu'au bout du possible ». Film avec S. Roetheli (CH)

Jeudi 29 novembre : Le Maté – « L'élixir de l'Argentine ». Film de C. Cusin (F)

Après une saison, il est trop tôt pour établir un bilan, qui semble, malgré tout, assez contrasté. Peut-être que le besoin de telles projections n'existe pas dans la région.

Fête de la Saint-Jacques



La célébration de la fête de la Saint-Jacques (25 juillet) a été initiée en 2010, année au cours de laquelle cette date tombe un dimanche. Afin de profiler Romont comme étape incontournable sur le Chemin vers Compostelle, la décision a été prise de marquer chaque année cette date.

Cette année, les intéressés ont été conviés à découvrir « les saints Jacques de la Collégiale de Romont ». L'abbé Léon Chatagny et l'OTR ont présenté l'histoire de saint Jacques, en lien avec les représentations (vitraux, sculptures) qui lui sont consacrées dans le sanctuaire. Une verrée mettait un terme à la soirée. Un nombreux public a répondu à l'invitation ; une équipe de la RTS Télévision a même suivi la rencontre, images diffusées le lendemain au journal régional.

20 Heures de musiques

L'OTR est membre du comité d'organisation de cette manifestation bisannuelle. L'OTR est chargé des relations publiques, de la publicité, de la presse et des imprimés.

Le samedi 22 septembre, malgré un temps maussade, on a de nouveau vu le public se masser dans les lieux de concert. Parmi les grands moments musicaux, on retiendra la Misa Tango de l'Accroche-Chœur – qui correspondait au 1000e concert donné dans le cadre des 20 Heures de musiques Romont !

L'Ensemble baBel a accompli la performance annoncée : jouer durant 20 heures consécutives Usine, de John Supko, d'après Eric Satie, en création mondiale. Installés dans la Tour des Béguines, les musiciens ont débuté à 4 heures du matin devant quelques lève-tôt ; tout au long de la journée les auditeurs s'y sont succédé.

Chaque année, un thème est donné aux 20 Heures de musiques Romont: les musiciens ont la possibilité de l'utiliser ou non : ils s'en servent pour le titre de leur prestation ou pour orienter leur programme. Le titre de cette année était – date oblige - le vingt-deux septembre aujourd'hui je m'en fous – Brassens. Nombreux sont les musiciens qui ont joué le jeu.

La manifestation est devenue un incontournable de l'automne des années paires à Romont : Les 20 Heures sont une des raisons pour lesquelles on connaît Romont, et pour lesquelles on y vient ! Elle fait partie de l'image de la cité et ancre son renom.

Comptoir de Romont – Foire de la Glâne

L'OTR collabore à cette vitrine du district en prenant entièrement en charge l'accueil (meubles, matériel, personnel,...) et en gérant la permanence dans cet espace. L'OTR dispose ainsi d'un espace pour y présenter ses produits et ses documents, ainsi que les manifestations prochaines. L'OTR marque ainsi son implication et son intérêt pour l'ensemble de la vie de la région, y compris pour l'économie.

Exposition et Concours Fribourgeois d'Art Populaire

La manifestation a eu lieu dans le cadre du Comptoir de Romont-Foire de la Glâne. L'OTR se charge de tous les contacts avec la presse, ainsi que des ventes d'œuvres.

Les Capucins

La Bourgeoisie de Romont, ayant magnifiquement restauré ce splendide édifice de la Grand-Rue, souhaite qu'il vive. L'OTR a participé à toute la réflexion pour l'occupation et l'animation de cet espace : Réflexions sur l'équipement technique ; Etablissement d'un calendrier partagé ; Rédaction des directives d'utilisation ; préparation des formulaires de réservation ; Création d'un groupe d'animation (avec diverses collaborations) ; Mise au point d'un système de billetterie.

150e de la Gare de Romont

En collaboration avec un membre du comité, Gilbert Bourqui, ancien chef de gare à Romont, l'OTR a participé à l'organisation de la journée du 6 octobre. L'OTR a en particulier fourni les documents (textes et illustrations) pour l'histoire de la présence ferroviaire à Romont.

Collaboration avec les organisateurs de manifestations

L'OTR participe également, tout au long de l'année à d'autres comités d'organisation : Vitrofestival, VTT,...

D'autre part, l'OTR communique (par divers canaux, en particulier les agendas électroniques) toute manifestation, pour autant qu'elle soit annoncée assez tôt.

L'OTR s'est engagé dans le projet des Epouvantails sur les remparts : nous avons accompagné l'élaboration du projet, l'information, les relations avec la presse. Nous avons senti les visiteurs très intéressés par ce projet original ; certains venaient expressément pour cela, d'autres ont prolongé leur visite à Romont pour les découvrir tous. La presse a également bien relaté l'opération.

Produits et équipements

Offres forfaitaires

L'OTR imagine et organise des offres forfaitaires pour particuliers et groupes.

En 2012, nous avons accueilli 136 groupes pour des visites guidées du Vitromusée, de la ville de Romont, des circuits vitraux avec ou sans repas, ce qui représente plus de 3'000 personnes

Visites de groupes organisées par l'OTR en 2012		
Groupes	136	
Personnes	3087	
Sujet de la visite	94	Vitromusée
	16	ville
	9	autres
Origine des groupes	30	Canton de FR
	26	Canton de VD
	37	Alémaniques
	3	France
	3	Autres pays

Visites guidées

De nombreux groupes s'annoncent avec des exigences particulières. L'OTR compose alors un programme à la carte. Par chance, Romont et sa région peut compter sur une équipe de guides disponibles, très compétentes, et rompues à toutes les situations. Elles accompagnent des groupes en français, allemand et anglais à la découverte du patrimoine. L'OTR gère cette équipe de guides.

VTT

En collaboration avec la JCI Glâne, nous avons publié au printemps 2012 le guide VTT de la région : description des parcours, photos, carte et graphique de la dénivellation, ces documents sont très complets et très utiles.

L'OTR assure la gestion du stock, la promotion et la diffusion de ces cartes. L'OTR s'est également occupé de toute la communication au moment du lancement de ces cartes. D'autre part, l'OTR assure le suivi et le financement de l'entretien des parcours de VTT, en collaboration avec le responsable, Antoine Jaquier.

Tourisme pédestre

L'OTR entretient des contacts avec les instances responsables des parcours pédestres du canton à l'UFT, ainsi qu'avec l'Association fribourgeoise de Randonnée pédestre. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le responsable des sentiers pédestres de la région, Bernard Blanc.

Le projet d'amélioration de la route Romont-Vaulruz a mis en péril un passage du Sentier Vitrail : interventions, dossiers et séances ont été nécessaires pour que ce tronçon soit pris en compte.

Fri2Bike

La commune de Romont a décidé d'implanter une station de vélos en libre-service. C'est l'OTR qui assure la coordination avec l'entreprise Vélopass, ainsi qu'avec les personnes qui assurent l'entretien et l'équilibrage (qui veille à ce que des bicyclettes soient disponibles dans chaque station). L'OTR se charge également de la vente des cartes qui donnent accès à ces vélos.

Plus directement en lien avec le tourisme, l'OTR a participé, avec l'UFT, au développement de circuits attractifs et ludiques, et de l'application mobile liée.

Publicité – Promotion – Communication

Médias

L'OTR diffuse des agendas hebdomadaires, des communiqués et des dossiers de presse ponctuels. L'OTR a par exemple rédigé et diffusé le communiqué de presse annonçant les 30 ans de la bibliothèque de Romont, et les manifestations organisées pour l'occasion.

En 2012, nous avons particulièrement accueilli un rédacteur allemand (Pleureuses), une journaliste de Terre & Nature (randonnée), le responsable des pages régionales du Hors-Série Liberté, un collaborateur du Beobachter.

Nous bénéficions dans chaque édition d'un bel espace dans des calendriers tels que Accrochages, PhArt, Reg'Art, ...

Internet

Notre site www.romontregion.ch est constamment mis à jour (news, actualités, information, photos). Elément de la plate-forme cantonale, il évolue avec le site www.fribourgregion.ch: durant le premier semestre 2012, nous avons mis au point un nouveau site, actuellement en ligne. Un gros travail de réflexion sur les rubriques, de rédaction des articles, de réalisation et de choix de photos, de traduction, ... a été fourni.

Romontregion.ch a enregistré 25'736 visites (+ 15 % par rapport à 2011).

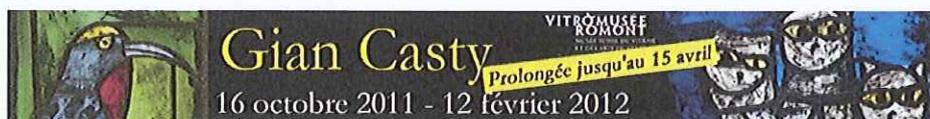
86% Suisses
5 % Français
2.3 % Allemands
6000 Zurichoïses
5700 Fribourgeois
4150 Vaudoises
1850 Bernoises
1000 Genevoises

Pages vues	1	page accueil
	2	calendrier manifs
	3	restaurants
	4	hôtels
	5	chambres d'hôtes
	6	manifestations principales

Nos pages facebook et twitter présentent aussi le tourisme de la région, sur un mode plus informel. En fin d'année 402 personnes s'étaient déclarées fans de notre page.

Bannières

L'OTR prépare des bannières illustrées pour les grandes manifestations ou expositions se déroulant à Romont et dans la région : ces petits rappels sont utilisés sur le site romontregion.ch, avec la signature de chaque message électronique. Ils sont aussi à la disposition de tous ceux qui veulent les utiliser. Le Vitromusée, en particulier, utilise systématiquement celui de l'exposition en cours.



Publicité

L'OTR insère des annonces dans diverses publications, de préférence de longue durée.

Contacts avec les classes

A l'initiative d'une enseignante de Romont, plusieurs classes (de l'école primaire et d'enseignement spécialisé) sont venues découvrir l'OTR : les élèves ont appris à quoi sert un office de tourisme, ce qu'on y fait – aussi ce qui ne se voit pas, ce qu'on vient y chercher, aussi lorsqu'on habite dans la région. Nous avons fourni aux maîtres des plans pour la visite de la ville, des propositions de programme, et prêté les clés des tours pour agrémenter la visite des remparts.

Matériel de promotion

L'OTR gère sa documentation permanente, met à jour les listes périodiques et réédite les documents annuels.

Un nouveau flyer présentant les diverses possibilités de passer quelques heures à Romont et dans la région a été réalisé, entièrement à l'OTR, sans soutien extérieur.

Une campagne directe (mailing adressé) de promotion des visites guidées a été menée auprès des paroisses de plusieurs cantons.



En collaboration avec ...

Enjoy

Le projet Enjoy (qui vise à faire des destinations touristiques des lieux de séjour parfaits, merveilleux et inoubliables) a pris fin, au niveau cantonal en juin 2012. L'OTR a participé à une partie des mesures cantonales : « Merci d'être venu » (une opération visant à proposer aux hôtes d'un jour la visite, à une autre saison, d'un autre site), l'Application Fribourg Région, le Passeport Protourisme (pour le personnel des entreprises touristiques), l'identification des plats du terroir (un signe distinctif identifie les plats régionaux).

Un groupe de travail travaille également à l'Analyse de la mise en scène touristique. Dans ce cadre, une mesure devait être réalisée en une destination touristique du canton. C'est le projet de Romont qui a été désigné. Les méandres des autorisations cantonales pour la pose des éléments d'accueil du projet ont retardé la réalisation, qui sera effective en 2013.

Fribourg Region : COD – Fonds cantonal de marketing

L'OTR participe aux travaux de la « conférence des directeurs » (COD), l'interlocuteur marketing de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) sur le plan opérationnel.

Institué par la Loi de 2005, le Fonds cantonal de marketing coordonné soutient les activités de marketing des destinations cantonales. Des projets sont conduits en commun, et des campagnes générales sont entreprises.

Une campagne suisse a été réalisée, comprenant, en plus des moyens traditionnels que sont les annonces, mailings et présences, une opération de « marketing viral » sous le titre « Activez vos zygomatiques » à l'aide de plusieurs mesures : annonce avec coupon-réponse dans le magazine « Schweizer Familie », petites annonces dans le journal gratuit « Blick am Abend », mailing envoyé aux clients fidèles de FRIBOURG REGION, un jeu-concours sur Internet, concours sur Facebook, et « guérilla » à Genève et à Zurich (avec implication directe des directeurs de destinations touristiques).

L'OTR a également participé concrètement à la présence fribourgeoise au Salon du Randonneur en mars à Paris.

Romont participe aussi à la Campagne « Villes » de Suisse Tourisme.

Mandats

Bicubic

L'OTR gère l'entier de la billetterie de Bicubic, de la mise en place du spectacle sur le site jusqu'aux statistiques et décomptes. En début de saison, l'OTR gère le site Internet de Bicubic pour la mise en place des spectacles et des salles. L'OTR participe aussi à la réflexion sur le fonctionnement du site et de la billetterie électronique, à la relecture des textes du programme, ...

Vitromusée

Le Vitromusée demeure bien entendu au cœur de toute notre activité de promotion et d'information, puisque c'est notre produit-phare. L'OTR veille à ce que le Vitromusée soit présent sur toutes les pages d'agendas électroniques ou d'informations culturelles. Chargé de la promotion du Musée, l'OTR accompagne toutes les expositions temporaires, de la décision des dates au rapport de presse après la manifestation, en passant par les dossiers de presse, l'accueil des journalistes, la relance, la pose des affiches, les annonces, ...

L'OTR informe également de toutes les activités du Vitromusée (Stages, démonstrations, programme enfants, horaires,...): des communiqués sont rédigés et diffusés, des illustrations préparées,... Les contacts avec la presse et les relations publiques sont assurés durant toute l'année par l'OTR, qui tient aussi strictement l'agenda de toutes les manifestations qui se déroulent au Musée. L'OTR assure la relecture des textes explicatifs des expositions, et des publications (catalogue Verso pour 2012 par exemple).

Représentation

L'OTR est présent au Conseil de la Fondation du VITROMUSEE, à la Commission tourisme de la Région Glâne-Veveyse, à la Commission culture de la ville de Romont, au comité de la Société des Amis du château de Mézières, à l'Association des Musées en Gruyère, à Léman sans Frontière.

A divers comités d'organisation de manifestations, en fonction du thème

Association des Amis de l'œuvre de Rita Perrier

D'autre part, l'OTR participe aux assemblées de ses partenaires (Gastro-Glâne, Sicare, RGV, Amis de la Fille-Dieu, Paroisses de Romont, ...).

Office du Tourisme de Romont et sa région
Madeleine Fasel-Eggs, directrice

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :



Roger BRODARD



Le Secrétaire :



Yves BARD